

RAPPORT DE PROSPECTION-INVENTAIRE

AVEYRON

2022

Par Nathalie ALBINET, Philippe GRUAT,
Christophe SAINT-PIERRE, Clément SLAUVAUD
et Jérôme TRESCARTE

Avec la collaboration d'Alexandre DUPRAZ
et Jean-Baptiste MERCIER

Avec les contributions de Danièle DOMEYNE, Guy LAVIALE,
Mariette et André LECLAIRE et Daniel PÉLISSIER



Rodez

Direction de l'Archéologie de l'Aveyron

Informations à l'attention des lecteurs et usagers de ce rapport :

Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service régional de l'archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, prise pour son application, ils pourront donc être consultés. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (art. L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit de communication exclut, pour ses bénéficiaires, ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

RAPPORT DE PROSPECTION-INVENTAIRE
AVEYRON
2022

**Nathalie ALBINET, Philippe GRUAT,
Christophe Saint-Pierre, Clément SIAUVAUD
et Jérôme TRESCARTE**

Avec la collaboration d'Alexandre DUPRAZ et Jean-Baptiste MERCIER

**Avec les contributions de Danièle DOMEYNE, Guy LAVIALE, Mariette et
André LECLAIRE et Daniel PÉLISSIER**

1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Autorisation de prospection-inventaire : n°1411976

Arrêté de prescription : n°76-2022-0831

Direction de l'Archéologie de l'Aveyron

195, rue des Artisans

12 000 RODEZ

Tél. : 05/65/46/82/74

E-mail : dda@aveyron.fr

10 - La Couvertoirade : Saint-Christol

(Chr. Saint-Pierre avec la collaboration d'A. Dupraz, J.-B. Mercier et Cl. Siauvaud)

10.1 - Localisation

L'église Saint-Christol, objet de l'intervention archéologique, se situe à 600 m à l'est du village fortifié de la Couvertoirade sur le plateau du Larzac (Aveyron) (fig. 10.1 à 10.3). Le village se développe dans une cuvette à l'est du plateau dans un espace surplombant les vallées de la Virenque et de la Vis.

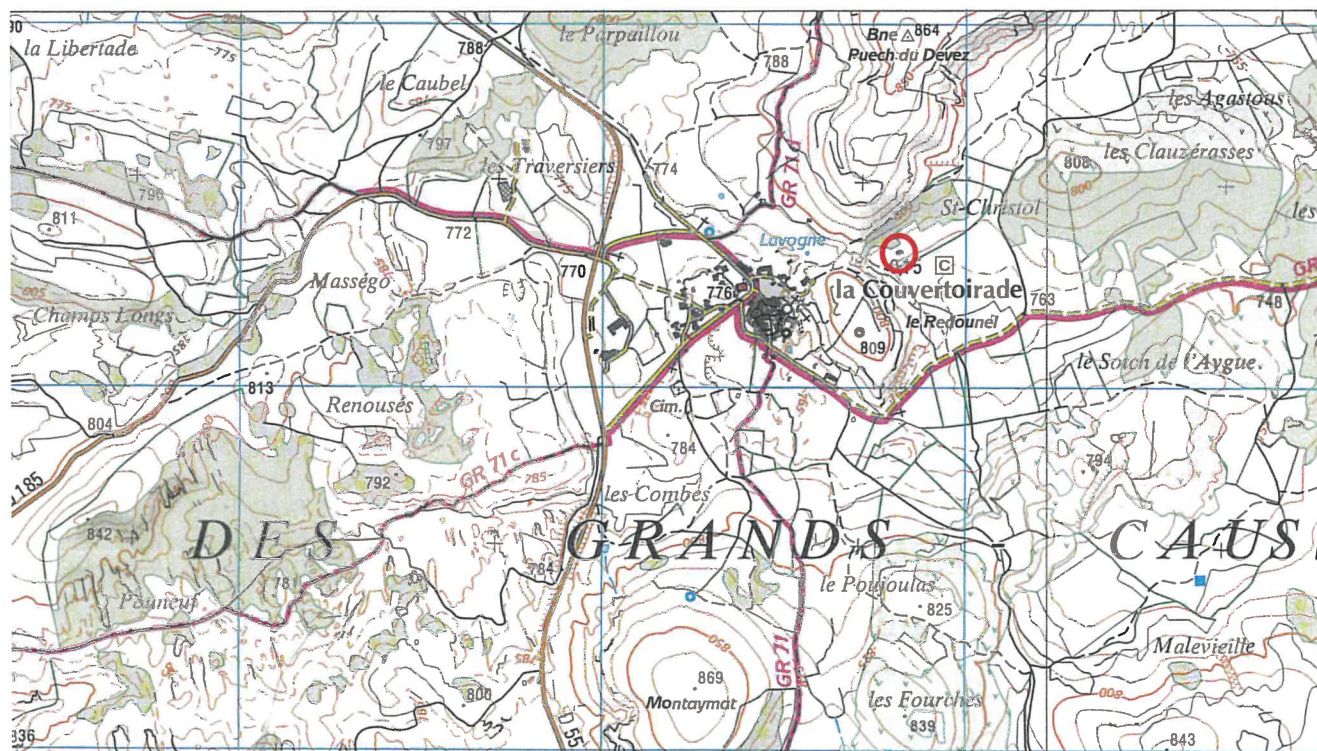


Fig. 10.1 : Localisation du site sur la carte IGN 1/25 000^e (carte 2642 O).

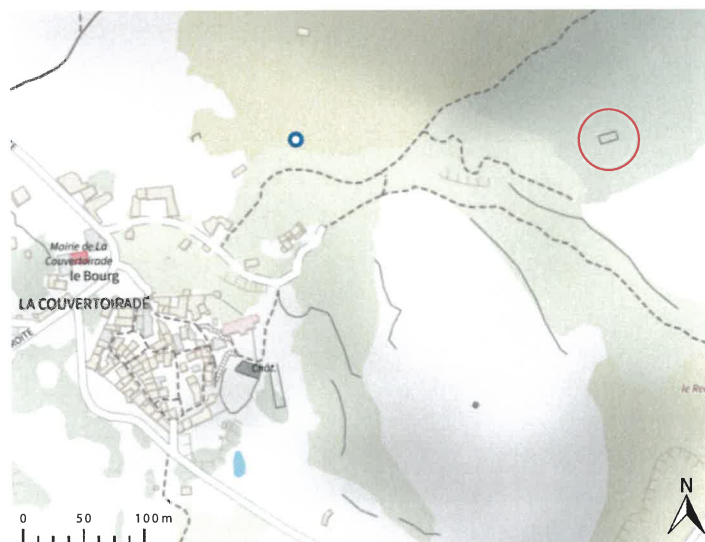


Fig. 10.2 : Détail localisation de l'église Saint-Christol sur fond cadastral.

Les coordonnées Lambert 93 sont :

- pour le village : x : 725 475.95, y : 6 312 653.62, z : 774.05
- pour la chapelle : x : 725 831.13, y : 6 312 830.46, z : 774.82



Fig. 10.3 : Photographie aérienne et parcelles cadastrales
(source Veremap, CD 12).

10.2 - Motifs et conditions de l'intervention

L'association des Amis de la Couvertoirade a entrepris le dégagement des vestiges de l'ancienne église Saint-Christol dans la perspective de travaux de restauration (**fig. 10.4 et 10.5**). Après avoir retiré le couvert végétal qui l'avait envahie, et assurer une première stabilisation des maçonneries sous le contrôle de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), l'association a malencontreusement procédé au dégagement des abords de l'édifice en retirant des niveaux de colluvionnement pouvant ainsi porter atteinte aux couches archéologiques (**fig. 10.6**).

Informée de ces travaux, effectués sans autorisation, le 29 juin 2022, la Direction départementale de l'archéologie a saisi le Service régional. Après contact avec Madame la Maire de la Couvertoirade et le Président de l'association, une intervention de la Direction départementale a été déclenchée. L'objectif était d'observer les vestiges archéologiques potentiellement mis au jour, d'évaluer un niveau de « sol » à maintenir à l'intérieur de l'édifice dans le cadre de la restauration, et de dresser un plan topographique de l'édifice.

Cette opération s'est déroulée du 3 au 6 octobre 2022 (soit 4 jours), menée par trois agents de la Direction départementale.

Le présent rapport rend donc compte que d'une étude partielle et succincte de l'église Saint-Christol.

10.3 - Aperçu historique

Ce bref aperçu historique est essentiellement tiré du fascicule rédigé par André Soutou en 1973 (Soutou 1973) et de l'article de Geneviève Durand paru en 1989 (Durand 1989).

La première évocation du terroir de la Couvertoirade se trouve dans le Cartulaire de l'Abbaye de Gellone vers le milieu du XI^e siècle (1031-1060). Il s'agit de la simple mention d'un confront.



Fig. 10.4 : Clichés de l'église Saint-Christol avant restauration (cl. Association les Amis de la Couvertorade, février 2018).

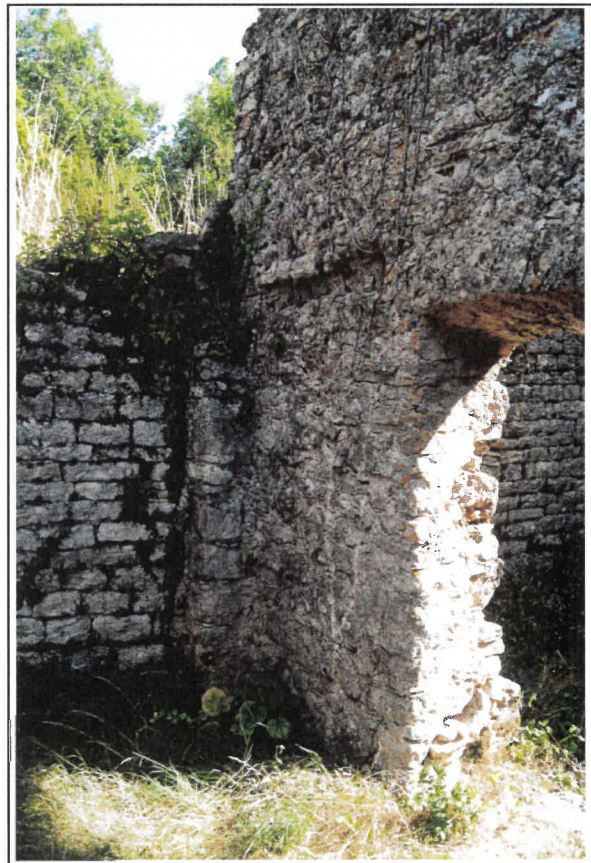


Fig. 10.5 : Clichés de l'église Saint-Christol avant restauration (cl. Association les Amis de la Couvertoirade, février 2018).



Fig. 10.6 : Vues du site au 30 juin 2022 (cl. Chr. Saint-Pierre).

Il faut attendre un siècle plus tard pour voir évoquer l'église Saint-Christol, *Sancti Christophori*, qui sera attribuée par le Pape Innocent III, comme d'autres églises du Larzac, au prieuré de Nant qu'il vient d'ériger en abbaye.

Peu après, en 1181, le Seigneur de Montpaon cède aux Templiers le Mas Aismar sur la commune de la Couvertoirade. Ce sera là leur première possession sur ce territoire. Ils ne possèdent pas encore le village, ni l'église en contre bas à l'est, mais ils vont édifier leur propre château, sur le promontoire rocheux, probablement doté d'une chapelle destinée aux offices des membres de l'Ordre. L'édifice est terminé avant 1249.

L'église Saint-Christol, quant à elle, semble toujours remplir ses fonctions paroissiales auprès de la population de la Couvertoirade. Ce ne sera probablement plus le cas après la dissolution du Temple en 1312 et son remplacement par l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui possède déjà des biens sur le Larzac.

Aux XIV^e et XV^e siècles, le Larzac connaît une période d'insécurité en raison des raids réguliers des « bandes de Routiers ». La population, réunie le 2 novembre 1439 dans la nouvelle église Saint-Christol, face à l'ancien château templier, exprime le vœu de construire une enceinte autour du village pour se protéger. C'est Bertrand d'Arpajon, Grand-prieur de Saint-Gilles de 1434 à 1448, qui leur en donnera l'autorisation. Les travaux seront terminés en 1445.

Selon les textes, l'ancienne chapelle Saint-Christol, à l'écart du village, paraît donc bien abandonnée dans la première moitié du XV^e siècle au moment où la population siège dans le nouvel édifice près du château.

Dans le compoix de 1581, il n'est fait mention que du « terroir de Saint-Christol » sans référence à un lieu de culte.

10.4 - Résultats de l'intervention

10.4.1 - Approche du bâti

L'édifice adopte une forme rectangulaire et respecte une orientation sensiblement nord-est/sud-ouest. Ses dimensions générales, hors œuvre, sont de 14.80 m de longueur pour une largeur moyenne de 6 m et une surface intérieure de 88.8 m². À l'avant du bâtiment, à l'ouest, l'observation des maçonneries mises au jour par les travaux de l'association, permettent d'identifier un autre espace pour lequel les dimensions, hors œuvre, peuvent être évaluées, dans l'état des dégagements au moment de notre intervention, à 14.35 m de longueur pour une largeur de 5.73 m.

L'ensemble est construit au moyen de moellons de calcaire rectangulaires, équarris et de différents modules, de petits à moyens, et liés au mortier. L'appareil est soigné présentant parfois des aplats de crépis (fig. 10.7 et 10.8). La largeur des maçonneries ne plaide pas pour une couverture en voûte mais plutôt une charpente.

L'observation des structures laisse clairement apparaître plusieurs phases de construction. Les parements extérieurs des murs gouttereaux en particulier, montrent une nette reprise des maçonneries probablement en lien avec une modification du chevet (fig. 10.9).



Fig. 10.7 : Vue du parement du mur gouttereau sud
(cl. Chr. Saint-Pierre).



Fig. 10.8 : Vue du parement du mur gouttereau nord
(cl. Chr. Saint-Pierre).

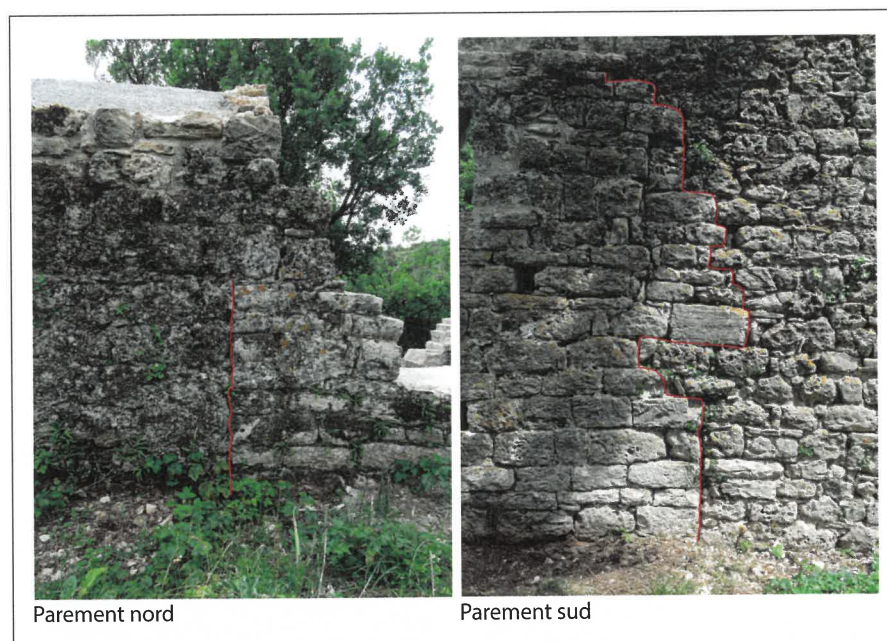


Fig. 10.9 : Indications des césures observées dans le parement des murs gouttereaux (cl. Chr. Saint-Pierre).

L'espace intérieur de l'édifice est divisé en trois parties. Il s'agit du chœur à l'est et de deux espaces que nous avons qualifiés de « salles 1 et 2 », aménagés dans le volume de la nef.

Le plan simplifié des structures (**fig. 10.10**) présente la répartition des espaces et les unités murales identifiées et numérotées de 1 à 10. La figure 10.11 présente quant à elle l'emplacement des différents sondages.

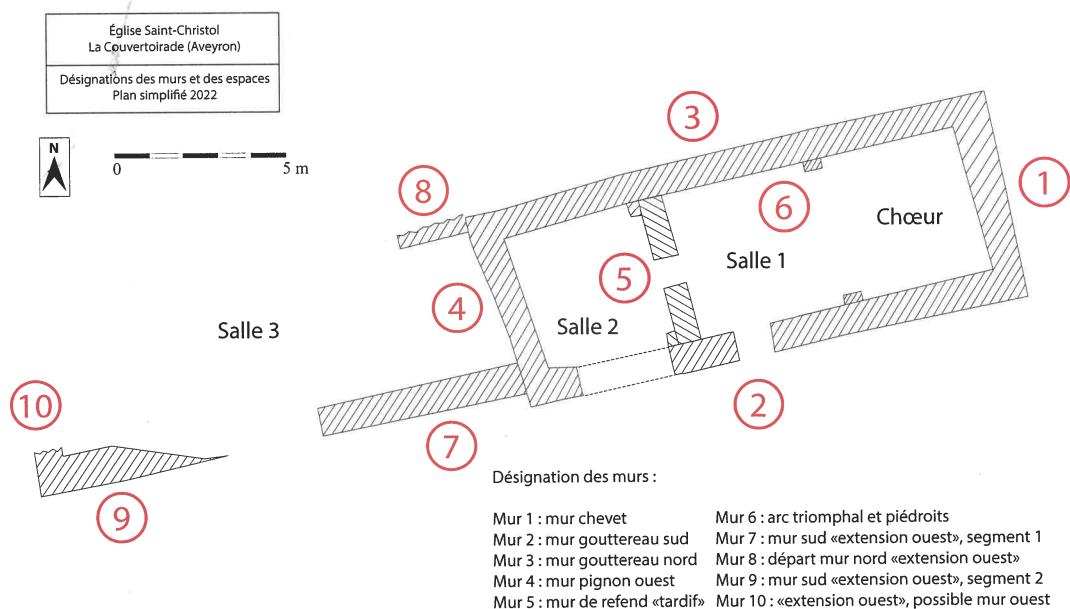


Fig. 10.10 : Plan simplifié avec désignations des maçonneries et des espaces identifiés (Chr. Saint-Pierre).

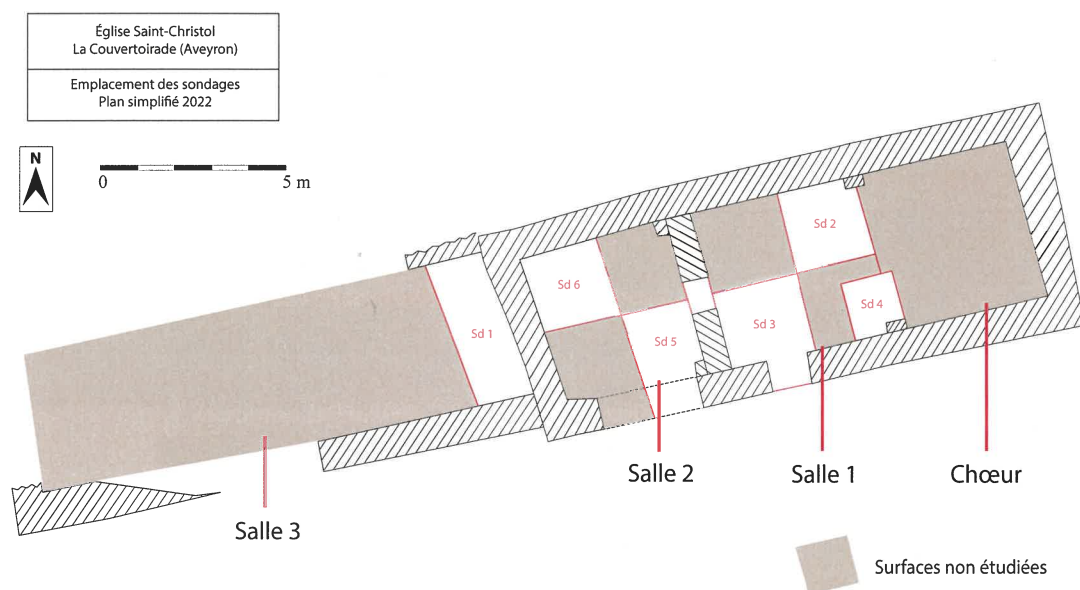


Fig. 10.11 : Emplacements des différents sondages (Chr. Saint-Pierre).

L'association a entrepris le nettoyage des vestiges, enlèvement de la végétation, la restauration de la couverture du chœur, la reprise des arases et la restauration de certaines maçonneries.

• Le chœur

Le chœur est aménagé dans le volume du bâtiment (fig. 10.12), sans décrochement ni modification d'axe comme le suggérait A. Soutou, du moins dans l'état actuel de nos observations. Il est délimité à l'est par un mur formant un chevet plat, à l'ouest par un arc « triomphal » et probablement les vestiges de la clôture de chœur. En effet, un alignement de blocs de calcaire a été mis au jour entre les deux piédroits de l'arc « triomphal » (Us. 1004) (fig. 10.13). Près du mur nord, un négatif (Us 1006), observé dans le niveau de sol, pourrait délimiter l'emplacement d'un ambon (fig. 10.14).

Nous avons choisi de maintenir le terme architectural d'arc « triomphal » pour la maçonnerie séparant la nef et le chœur même si celui-ci pourrait paraître excessif ici. C'est la raison pour laquelle nous le plaçons entre guillemets dans le texte.



Fig. 10.12 : Vue intérieure du chœur depuis la salle 1 (cl. équipe).



Fig. 10.13 : Alignement des blocs de l'Us 1004 (cl. équipe).



Fig. 10.14 : Vue de l'Us négative 1006 pouvant signaler l'emplacement d'un ambon (cl. équipe).



Fig. 10.15 : Vue de la « banquette » le long du mur sud du chœur (cl. équipe).

Les dimensions intérieures du chœur sont de 4.34 m de largeur pour une profondeur de 4.00 m soit une surface au sol de 17.36 m².

Dans son évocation de l'église Saint-Christol, A. Soutou précise judicieusement que les deux murs latéraux du chœur actuel « n'appartiennent pas à la construction primitive » (Soutou 1973, p. 15). En effet, l'observation des parements extérieurs, sud et nord, laisse clairement apparaître une reprise des maçonneries liée à l'adjonction d'un nouveau chœur en appui sur un bâtiment existant. Un aménagement en forme de banquette, conservé à la base intérieure du mur sud (fig. 10.15) avait laissé supposer à A. Soutou l'existence d'un chevet primitif en léger retrait de l'arc « triomphal ». Au-delà de l'observation faite sur les parements extérieurs des murs latéraux du chœur, cette hypothèse n'a pas été vérifiée lors de notre intervention.

Le niveau de sol observé actuellement, aux cotes altimétriques comprises entre 772.10 m et 772.35 m NGF, est le fruit de nettoyages et décapages antérieurs à notre intervention. Aucune observation n'a pu être effectuée de notre part. En 1999, il semble que le chœur ait fait l'objet d'un affouillement important (fig. 10.16) ayant mis au jour plusieurs éléments lapidaires dont la table d'autel visible sur la photographie. Celle-ci aurait été volée en 2004.

Le chœur est couvert par une voûte en berceau.



Fig. 10.16 : Photographie de l'affouillement intérieur du chœur avec vue de table d'autel au premier plan (cl. associatif).

• **La salle 1**

Il s'agit d'un espace créé à l'est de la nef suite à la construction d'un mur de refend intérieur, probablement au moment de l'occupation de l'édifice par un ermite. Ses dimensions intérieures sont de 4.30 m, dans l'axe de la nef, et de 4.34 m de largeur. Cette salle est donc délimitée par les deux murs gouttereaux (n° 2 et 3), le mur de refend « tardif » à l'ouest (n° 4) et l'alignement de l'arc « triomphal » (n° 6).

Une porte est aménagée dans le mur sud (n° 2). Ses piédroits ont malheureusement été restaurés avant notre étude (**fig. 10.17**). Le sentiment qui ressort de l'examen des quelques vestiges non restaurés plaiderait pour proposer l'hypothèse d'une réalisation postérieure à l'élévation (ou à la restauration) du mur, peut-être au moment de la segmentation de l'espace intérieur. La largeur de l'unité de passage est de 1.10 m.

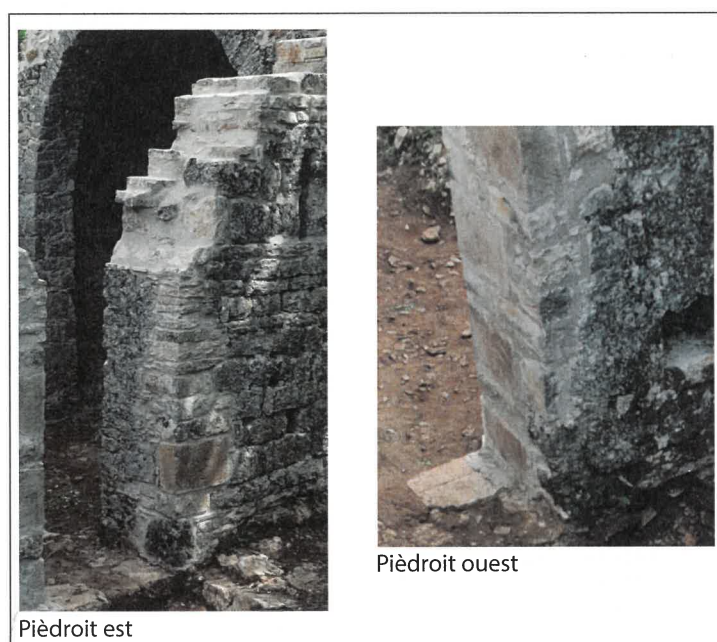


Fig. 10.17 : Vues des piédroits de la porte salle 1 (cl. équipe).

À côté de la porte, se trouve une baie originelle, quant à elle, encore intacte, que G. Durand qualifie de « type meurtrière » (**fig. 10.18**) (Durand 1989, p. 31). Pour A. Soutou, la typologie de cette baie « à simple ébrasement » permettrait de dater l'élévation de la nef du XI^e siècle.

La surface de la salle est recouverte d'un premier niveau végétal superficiel (Us 1000) qui recouvre un niveau plan de terre argilo-sablonneuse marron foncé contenant de nombreuses dalles et quelques blocs de calcaire (Us 1001). Son altimétrie supérieure est comprise entre 772.04 et 772.08 m NGF. Les niveaux de l'Us 1000 sont compris entre 772.92 m et 773.20 m NGF.

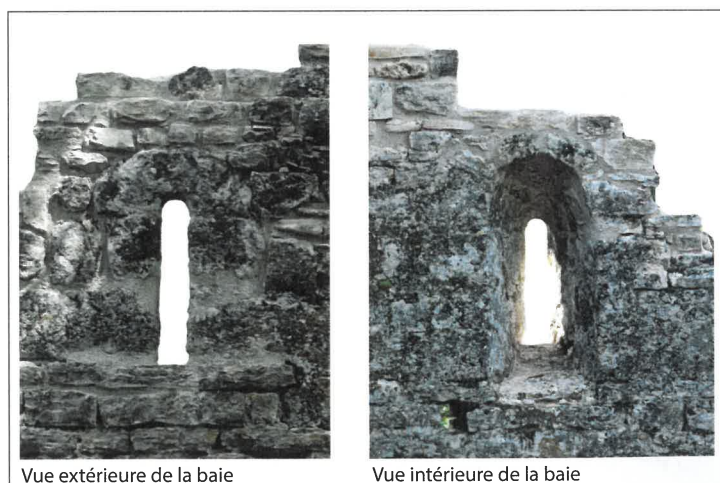


Fig. 10.18 : Vues de la baie salle 1 (cl. équipe).

Nous avons divisé la surface de la salle 1 en quatre carrés dont deux opposés ont été fouillés sur toute leur surface (sondages 2 et 3) et un partiellement (sondage 4) (**fig. 10.19**).

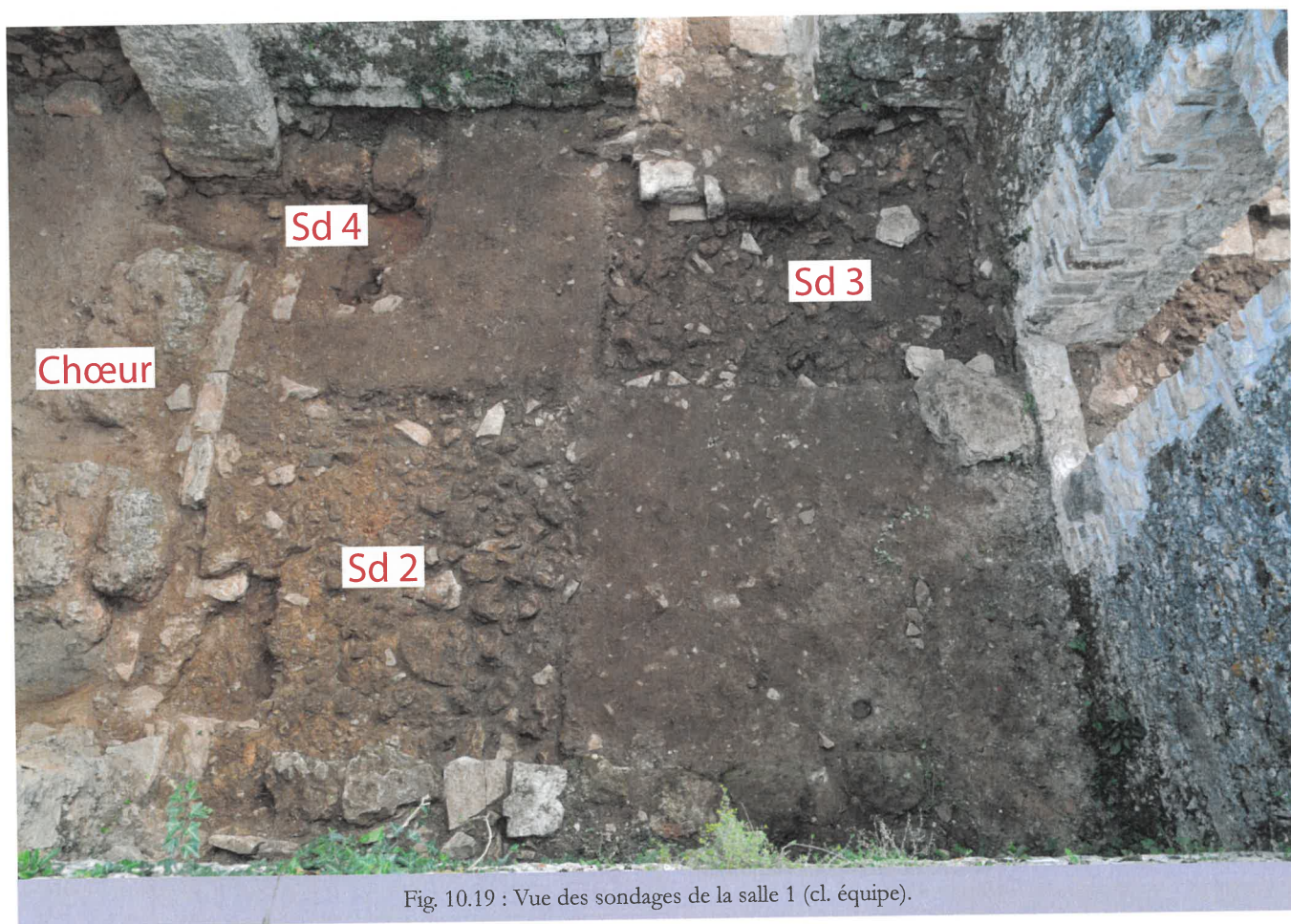


Fig. 10.19 : Vue des sondages de la salle 1 (cl. équipe).

Le sondage 2 :

Implanté dans l'angle nord-est de la salle, ce sondage s'appuie sur le mur gouttereau nord (n° 3), le piédroit de l'arc « triomphal » (n° 6) et s'aligne sur la limite du chœur (**fig. 10.20**). Ses dimensions sont de 2 x 2 m.

Le premier niveau mis au jour, après retrait des unités stratigraphiques générales 1000 et 1001, se compose de blocs et de dalles de calcaire de différents modules et disposés à plat (Us 1002). L'ensemble étant associé (lié ?) à un mortier de chaux (Us 1003). Les valeurs altimétriques de l'Us 1002 sont comprises entre 772.90 m et 773.04 m NGF. Nous interprétons cette unité stratigraphique comme un niveau préparatoire (hérisson) au niveau de circulation de la nef. Nous n'avons pas pu mettre en évidence d'aménagement spécifique pour le sol, peut-être simplement en terre battue.



Fig. 10.20 : Salle 1, vue du sondage 2 (cl. équipe).

Dans l'emprise du sondage 2, nous avons pu identifier un alignement de blocs calcaires, de petites tailles et de forme quadrangulaire, dans l'axe des piédroits de l'arc « triomphal » (Us 1004, **fig. 10.21**). Nous proposons de voir dans cet aménagement la base de la limite de chœur sans pouvoir parler de la base d'un chancel compte tenu des vestiges observés. En revanche, nous avons pu constater un négatif quadrangulaire mesurant 0.70 m de côté (Us 1006 ; **fig. 10.14**), visible dans l'Us 1002 et qui semble interrompre l'Us 1004. Le fond de ce creusement est observé à 771.89 m NGF. Ce négatif marque clairement l'emplacement d'une structure implantée en avant et articulée avec la barrière de chœur (ambon ?).



Fig. 10.21 : Sondage 2, vue de détail de l'Us 1004 (cl. équipe).

Contre le parement intérieur du mur gouttereau nord se trouve un autre alignement de blocs calcaires de modules plus gros (Us 1005 ; **fig. 10.22**). L'unité stratigraphique 1005 s'appuie contre le parement du mur et couvre l'unité 1002. Il n'est pas possible, dans l'état actuel des observations, de définir si cet alignement est contemporain de la chapelle (banquette ?) ou s'il relève de la transformation du bâtiment au profit de l'ermit.

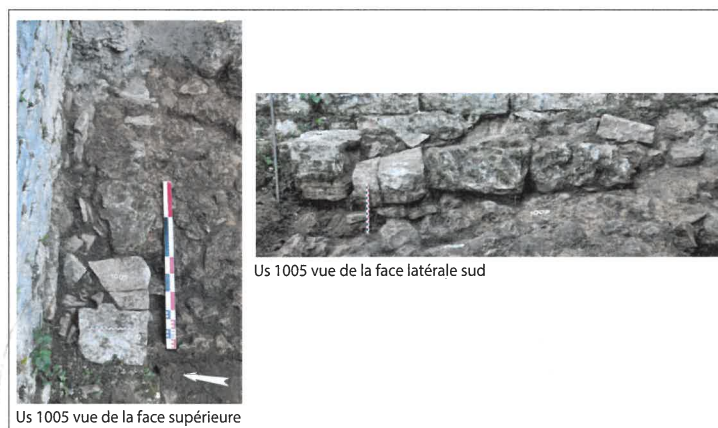


Fig. 10.22 : Sondage 2, vues de l'Us 1005 (cl. équipe).

Le sondage 3 :

Toujours localisé dans la salle 1, ce sondage a été implanté dans le quart opposé au sondage 2, dans l'axe de la porte d'accès aménagée dans le mur gouttereau sud (**fig. 10.23**).

Nous retrouvons les mêmes unités stratigraphiques, de l'Us 1000 à l'Us 1003, sur la surface du sondage. Dans l'angle formé par le mur gouttereau sud et le mur de refend « tardif » (n° 5), à l'ouest du sondage, un niveau de dalles de calcaire majoritairement déposées à plat (Us 1008) semble combler une dépression creusée dans l'unité 1002. L'altimétrie pour cette unité est de 772.88 m NGF. Une fine couche de terre argileuse brune (Us 1009)



Fig. 10.23 : Salle 1, vue du sondage 3 (cl. équipe).

apparaît entre le niveau de dalles, Us 1008, et le niveau supérieur de l'unité négative Us 1014, à la cote altimétrique 772.74 m NGF (**fig. 10.24**). Une monnaie, en mauvais état de conservation, a été mise au jour dans l'Us 1009. Il s'agit d'une obole en cuivre d'un diamètre de 14 mm et un poids de 0.25 g attribuée à Aldebert de Peyre (**fig. 10.25**). Celui-ci, originaire du Gévaudan voisin, était évêque de Viviers en Vivarais de 1297 à 1306.



Fig. 10.24 : Sondage 3, vue de détail des Us 1008 et 1009 (cl. équipe).



Fig. 10.25 : Obole d'Aldebert de Peyre (montage A. Dupraz).

Dans l'axe de la porte sud, nous avons dégagé un massif (Us 1010) mesurant 1.60 m de longueur, 1.10 m de large et 0.17 m de hauteur dans l'axe central. Il est constitué de blocs de calcaire de différentes tailles et grossièrement équarris, liés par un mortier de chaux jaune clair (**fig. 10.26**). La face supérieure de l'aménagement est à la cote altimétrique 773.10 m NGF. Le massif repose directement sur le hérisson Us 1002 (altimétrie 772.83 m NGF) et les éléments de mortier Us 1003 (altimétrie comprise entre 772.87 et 772.95). Nous n'avons pas été en mesure de définir s'il s'agissait d'un seuil intérieur aménagé à l'entrée de la nef ou des vestiges du niveau de sol général.



Fig. 10.26 : Sondage 3, vue de détail de l'Us 1010 (cl. équipe).

Le sondage 4 :

Nous avons choisi d'implanter un sondage complémentaire à la base du piédroit sud de l'arc « triomphal » (**fig. 10.27**). L'objectif était de vérifier la présence d'un aménagement répondant au négatif mis en évidence à la base du piédroit nord (*supra* sondage 2).

Ce sondage est de taille réduite par rapport aux sondages 2 et 3. Il ne mesure que 1 m sur 1.50 m. Sa stratigraphie reste identique aux deux autres sondages pour les unités 1000 et 1001. De même, l'unité 1002 (hérissse) couvre la surface. Il n'y a pas de négatif identique à celui mis en évidence dans le sondage 2. Cependant, nous avons

pu vérifier que l'Us 1004, constituant la limite de chœur, se prolongeait bien et qu'elle s'appuyait sur l'Us 1012, déjà entrevue dans le sondage 2 mais sans pouvoir affirmer la relation avec l'Us 1004 (fig. 10.28). Cette unité 1012 est constituée par un alignement de blocs équarris, probablement liés au mortier d'après le négatif observé dans l'alignement de l'Us 1012 (fig. 10.29). La continuité assurée par ce mortier tend à montrer une continuité de la limite en direction du mur sud. Ce double alignement, Us 1004 et 1012, pourrait même être construit au-dessus d'un autre aménagement : l'Us 1013 (fig. 10.30). Cet alignement 1013 s'articule perpendiculairement avec l'Us 1011 mis au jour sous le mur gouttereau sud en respectant son orientation. L'Us 1011 se compose de moellons de calcaire, de module moyen, qui paraissent liés au mortier. La largeur observée est de 0.43 m et une hauteur de 0.28 m. La longueur est limitée à celle du sondage soit 1 m. Il est intéressant de noter que le mur gouttereau sud ne repose pas directement sur l'unité 1011 (fig. 10.31). En effet, une épaisseur de terre de 0.23 m les sépare. En revanche, l'Us 1011 s'appuie sur la base du piédroit de l'arc « triomphal » ; les deux structures pouvant même être liées au mortier (fig. 10.32). Doit-on voir dans l'Us 1011 les vestiges d'un état antérieur de la chapelle ? Au cours de notre intervention, nous n'avons pas pu observer une éventuelle assise inférieure de l'Us 1011.



Fig. 10.27 : Salle 1, vue du sondage 4 (cl. équipe).



Fig. 10.28 : Sondage 4, détail des Us 1002/1003, 1004 et 1012 (cl. équipe).

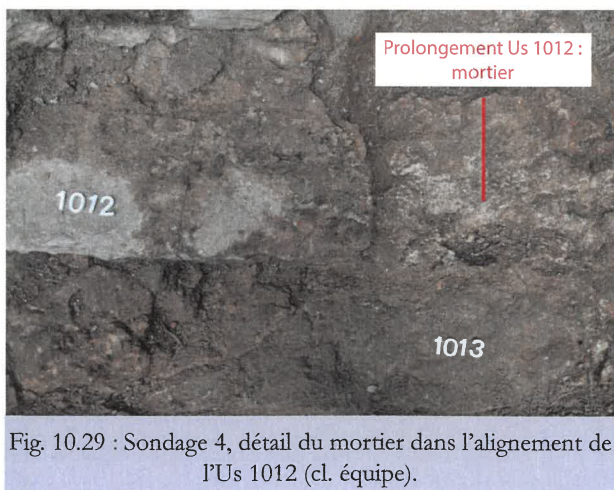


Fig. 10.29 : Sondage 4, détail du mortier dans l'alignement de l'Us 1012 (cl. équipe).



Fig. 10.30 : Sondage 4, relation des Us 1012, 1013 et 1011 (cl. équipe).

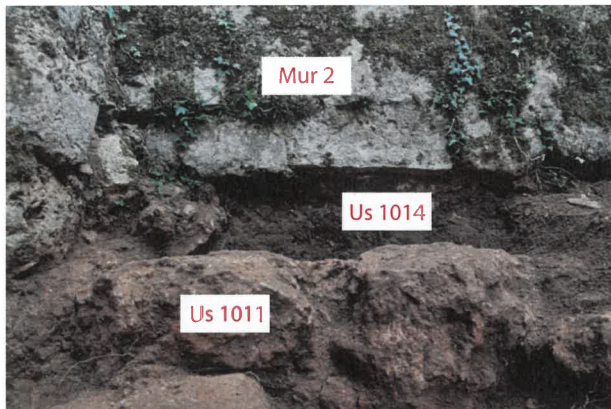


Fig. 10.31 : Sondage 4, détail des Us 1011, 1014 et du mur 2 (cl. équipe).



Fig. 10.32 : Sondage 4, relation de l'Us 1011 et de la base du piédroit de l'arc triomphal (cl. équipe).

La base du piédroit de l'arc « triomphal » s'appuie donc sur un bloc placé dans l'alignement de l'Us 1011 avec laquelle il est lié au mortier (**fig. 10.33**). Ce bloc inférieur était associé à un résidu de mortier, sur sa face nord (**fig. 10.34**). La base du piédroit semble implantée dans un creusement artificiel du substrat rocheux sans qu'il nous soit possible de déterminer s'il s'agit d'un creusement spécifique à la construction du piédroit de l'arc « triomphal » (fondation ?) ou d'un creusement antérieur distinct (**fig. 10.35**).

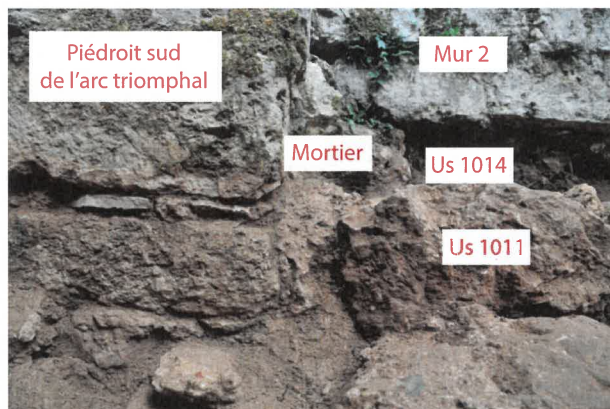


Fig. 10.33 : Sondage 4, détail des relations entre l'arc triomphal et les Us 1011, 1014 et le mur 2 (cl. équipe).



Fig. 10.34 : Sondage 4, détail du mortier à la base du piédroit de l'arc triomphal (cl. équipe).

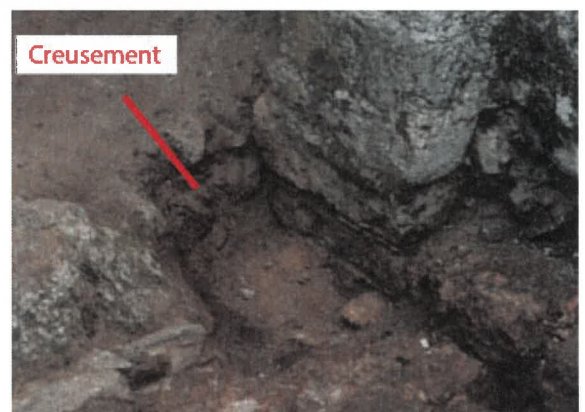


Fig. 10.35 : Sondage 4, creusement dans le substrat à l'aplomb du piédroit de l'arc triomphal (cl. équipe).

Ce premier moellon du piédroit visible est surmonté d'un autre bloc, légèrement débordant, avec lequel il est également lié au mortier englobant de petites dalles de réglage, formant la semelle du piédroit (fig. 10.36).

Nous avons pu observer que le piédroit s'appuie sur le parement intérieur du mur gouttereau sud. Un charbon de bois prélevé dans le mortier de liaison a fait l'objet d'une datation par radiocarbone définissant un horizon chronologique compris entre 994 et 1156. Dans cet intervalle, nous pouvons constater une tendance autour du XI^e siècle (fig. 10.37).



Fig. 10.36 : Sondage 4, détail de la base du piédroit de l'arc triomphal (cl. équipe).

CIRAM-5503 / Salle 1 arc diaphragme - charbon

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
986 ± 27	88.45 ± 0.3	-21.34	N/A

Dates calibrées à 2 σ :
 (Probabilité de 95.4 %)

994 AD (4.7%) 1008 AD
 1014 AD (35.3%) 1053 AD
 1076 AD (55.4%) 1156 AD

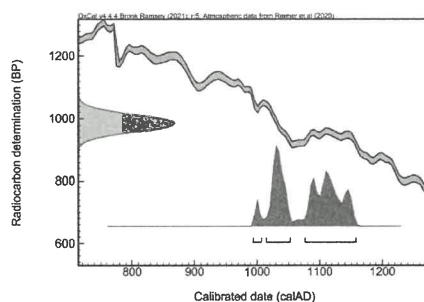


Fig. 10.37 : Résultats de la datation par radiocarbone d'un charbon de bois pris dans le mortier de l'arc triomphal.

• La salle 2

Il s'agit du second espace aménagé dans l'emprise du volume de la nef. Il se trouve à l'ouest du bâtiment délimité par les deux murs collatéraux (n° 2 et 3), le mur pignon ouest (n° 4) et le mur de refend intérieur tardif à l'est (n° 5). Ses dimensions intérieures sont de 5.73 m sur sa largeur (axe nord-sud) et 4.40 m sur sa longueur (axe est-ouest). Les valeurs altimétriques de surface sont relevées entre 773.02 m et 773.33 m NGF. Les niveaux supérieurs sont similaires à ceux observés dans la salle 1 à savoir un niveau de terre végétale (Us 1001) surmonté d'un léger couvert herbeux (Us 1000). La terre végétale de couleur sombre prend parfois une coloration nettement plus rougeâtre au contact du substrat (Us 1002) surtout mise en évidence dans le sondage 6.

C'est dans cette salle que l'on retrouve les vestiges les plus probants de la transformation de l'édifice en hébergement au profit de l'ermite.

Comme pour la salle 1, nous avons divisé par quart la surface de la salle 2. Les quarts sud-est (sondage 5) et nord-ouest (sondage 6) ont été étudiés (fig. 10.38).



Fig. 10.38 : Vue des sondages de la salle 2 (cl. équipe).

Le sondage 5 :

Ce sondage concerne le niveau d'arasement du mur gouttereau sud et les niveaux intérieurs de la nef (fig. 10.39).

L'unité stratigraphique 1003 représente un alignement de pierres équarries, sur une seule assise, correspondant au parement extérieur du mur gouttereau sud (fig. 10.40). Sa largeur varie entre 0.53 m et 0.80 m. À l'arrière se trouve les vestiges du blocage intérieur du mur constitué de blocs de calcaire, de formes multiples, et non travaillés. Le niveau d'apparition des blocs de parement est compris entre 772.98 m et 773.03 m NGF.

Sous l'Us 1003 apparaît un autre niveau maçonné (Us 1004) formant une assise inférieure du mur gouttereau (fig. 10.41). Cette fois, c'est l'alignement du parement intérieur du mur qui est mis en évidence. Les pierres, observées seulement sur leur face supérieure, sont liées au mortier. Leur altimétrie est comprise entre 772.83 m et 772.85 m NGF.

Concernant les niveaux intérieurs, c'est-à-dire localisés au-delà du parement intérieur du mur sud, après enlèvement du niveau de terre végétale, la première unité mise en évidence est l'Us 1005 formant un aménagement de pierres non liées au mortier et sans identification possible (fig. 10.42). L'Us 1005 est placée contre l'Us 1004 et couvre l'Us 1006.

Les valeurs altimétriques relevées pour l'Us 1005 sont comprises entre 772.86 m et 772.97 m NGF.

Une nouvelle structure maçonnée se trouve donc placée sous l'Us 1005. Il s'agit cette fois d'un alignement qui semble composé de dalles de calcaire posées à plat, l'Us 1006 (fig. 10.43). En effet, nous n'avons pu observer que la face d'apparition des blocs dont le module nous a fait opter pour des dalles plutôt que des moellons. Ces dalles sont liées au mortier dont la présence, aussi sur leurs faces supérieures, laisse penser qu'elles pouvaient être associées ou appartenir à une élévation. L'Us 1006 s'appuie contre l'Us 1004 mais nous n'avons pas pu établir leur relation fonctionnelle. Ces dalles sont apparues à la cote de 772.77 m NGF.



Fig. 10.39 : Salle 2, vue du sondage 5 (cl. équipe).



Fig. 10.40 : Sondage 5, détail de l'Us 1003 (cl. équipe).



Fig. 10.41 : Sondage 5, détail de l'Us 1004 (cl. équipe).



Fig. 10.42 : Sondage 5, détail de l'Us 1005 (cl. équipe).



Fig. 10.43 : Sondage 5, détail de l'Us 1006 (cl. équipe).



Fig. 10.44 : Sondage 5, vue des Us 1007 et 1008 (cl. équipe).

En appui contre l'unité 1006, nous avons retrouvé le même radier (hérissou) que celui mis en évidence dans la première salle, composé de blocs de pierre de différentes tailles (Us 1008) avec la présence de mortier (Us 1007) (fig. 10.44). Les valeurs altimétriques sont de 772.69 m à 772.80 m NGF.

La datation par radiocarbone réalisée sur un charbon de bois, pris dans le mortier en relation avec l'Us 1006, ne confirme pas la chronologie relative des constructions que nous avons pu observer. Les résultats obtenus évoquent un horizon placé entre 1300 et 1406 soit le XIV^e siècle (fig. 10.45). Or, la stratigraphie tendrait à montrer l'antériorité du mur gouttereau sud, sur lequel viendrait s'appuyer l'Us 1006 sur laquelle s'appuie à son tour le radier constitué des unités 1007 et 1008.

CIRAM-5505 / Salle 2 US 1006 - charbon

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
604 ± 27	92.76 ± 0.31	-25.44	N/A

Dates calibrées à 2 σ :
(Probabilité de 95.4 %)

1300 AD (72.4%) 1370 AD
1377 AD (23.0%) 1406 AD

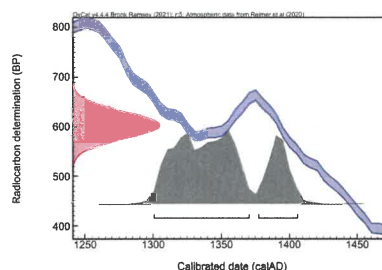


Fig. 10.45 : Résultats de la datation par radiocarbone d'un charbon de bois pris dans le mortier de l'Us 1006.

Le sondage 6 :

Situé dans l'angle nord-ouest de la salle 2 (**fig. 10.46**), le sondage 6 présente une stratigraphie différente de celle observée pour le sondage 5.

Les couches supérieures (Us 1000 et 1001) restent similaires : niveau pédologique herbeux et terre végétale. Ces niveaux ont été retirés par les membres de l'association. Leur retrait a mis au jour deux autres unités stratigraphiques Us 1002 et 1011.

L'unité 1002 se compose d'une terre rouge argileuse contenant quelques éclats de calcaire et se retrouve sur la totalité du sondage 6 (**fig. 10.47**). Ses références altimétriques sont comprises entre 772.74 m et 772.91 m NGF. Cette couche n'a pas été fouillée. Elle était en partie couverte dans l'angle sud-ouest du sondage, et à l'aplomb de la probable ancienne porte rebouchée au moment de la transformation en habitat de l'ermite, par une accumulation de blocs de calcaire de différentes formes et sans aménagement précis, si ce n'est le fait de probablement s'inscrire dans un rectangle (**fig. 10.48**). Les points altimétriques ont été relevés entre 772.93 m et 773.03 m NGF.



Fig. 10.46 : Salle 2, vue du sondage 6 (cl. équipe).

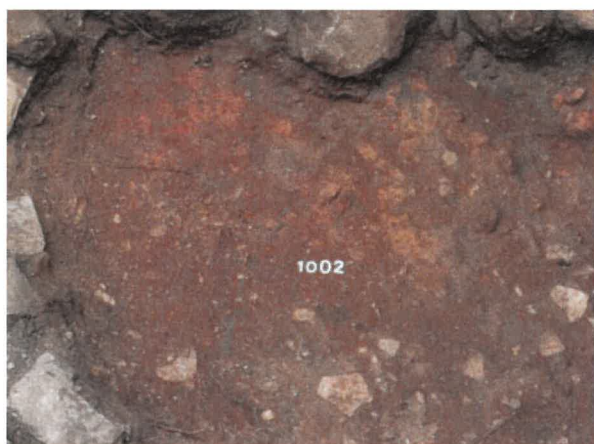


Fig. 10.47 : Sondage 6, détail de l'Us 1002 (cl. équipe).



Fig. 10.48 : Sondage 6, détail de l'Us 1011 (cl. équipe).

L'étude des maçonneries de la salle 2 :

La salle 2 est l'espace qui semble le plus représentatif des aménagements réalisés lors de la division de la nef pour permettre l'hébergement de l'ermit. Une fenêtre et une niche ont été aménagées dans le mur pignon ouest de l'édifice (n° 4) (**fig. 10.49**). Ces deux éléments ont fait l'objet d'une restauration récente par les membres de l'association. Il est donc difficile d'émettre une interprétation sur la fonction de la niche située en partie basse du mur (rangement, soubassement d'un évier ...).

Quatre trous de boulins sont visibles dans la partie haute du mur de refend (n° 5) (**fig. 10.50**). Deux autres, et probablement deux « restituables », sont visibles au même niveau dans le mur pignon ouest (**fig. 10.51**). Cela permet de restituer un niveau de poutres entre les deux maçonneries. Ce dispositif n'a pas été observé dans la salle 1. Même si le sommet des murs est en partie démoli, il semble évident que la hauteur initiale ne permettait pas un aménagement en étage mais qu'il s'agit plutôt de l'emplacement de poutres soutenant un plafond.



Parement intérieur du mur pignon ouest
(n° 4)



Détail des aménagements

Fig. 10.49 : Salle 2, vue du parement intérieur du mur pignon ouest (cl. équipe).

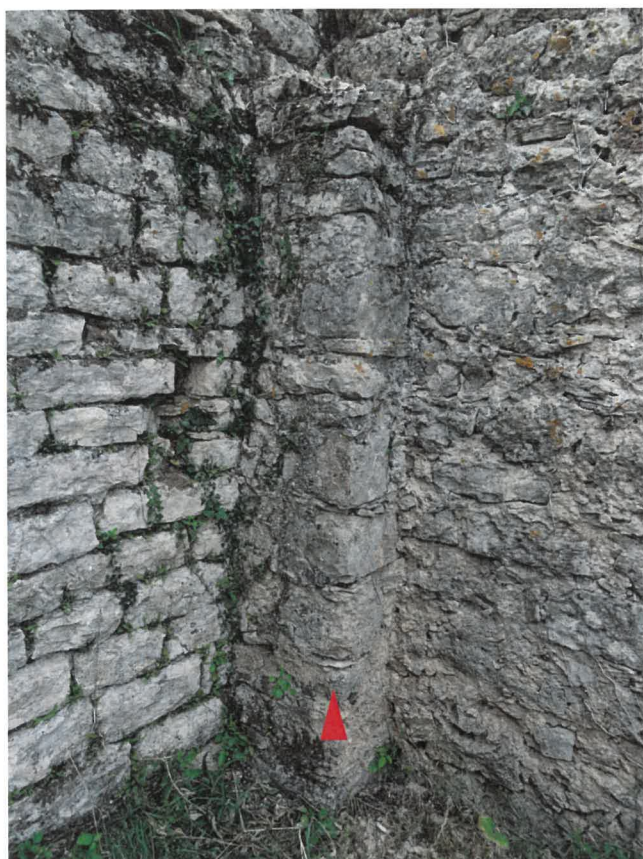


Fig. 10.50 : Salle 2, vue des trous de boulins du
mur 5 (cl. équipe).



Fig. 10.51 : Salle 2, détail des trous de boulins du mur 4 (cl. équipe).

Un élément est observable dans la salle 2. Il s'agit de deux piédroits (nord et sud) qui pourraient marquer la présence d'un arc diaphragme central pouvant porter les pannes de la charpente (**fig. 10.52**). Les deux piédroits sont clairement intégrés dans le mur de refend tardif.



Piédroit nord



Piédroit sud

Fig. 10.52 : Salle 2, vues des piédroits de l'arc diaphragme (cl. équipe).



Fig. 10.53 : Salle 2, relation entre le piédroit sud de l'arc diaphragme et l'embrasure de la porte (cl. équipe).



Fig. 10.54 : Salle 2, restauration de l'angle des murs 2 et 4 (cl. équipe).

Le piédroit sud s'aligne sur l'embrasure d'une porte aménagée dans le mur gouttereau sud (fig. 10.53). Le piédroit et le mur ne semblent pas chaînés, excepté peut-être par l'assise la plus basse. Il est à déplorer que la restauration de la partie ouest du mur gouttereau perturbe la lecture de l'état initial de la maçonnerie (fig. 10.54). L'observation du piédroit « est », conservé en l'état (fig. 10.53), montre un appareil soigné qui se distingue de celui observé pour les piédroits de la porte sud de la salle 1. Nous pourrions avoir ici, dans la salle 2, la porte d'accès à la nef peut-être réalisée après la reprise du mur pignon ouest et la condamnation de la porte.



Fig. 10.55 : Vue perspective de la « salle 3 » dans le prolongement du bâtiment (cl. Chr. Saint-Pierre).

10.4.2 - Le sondage 1 de la « salle 3 ».

La délimitation de l'espace :

Cet espace a abusivement été dénommé « salle 3 » au début de notre intervention. En effet, celui-ci paraissait délimité par des maçonneries dans la continuité des salles 1 et 2 (fig. 10.55). Cette zone avait fait l'objet d'un décapage mécanique (moyen léger), de la part des membres de l'association, à l'aplomb du mur pignon ouest de l'église. Ce décapage a mis au jour un mur (n° 7) dans l'axe du mur gouttereau sud (fig. 10.56 et 10.57), en léger retrait et présentant un chaînage d'angle à son extrémité ouest (fig. 10.58). Sa longueur totale (n° 7 et 9) est de 14.35 m et sa largeur est de 0.85 m. Il présente une interruption à 5.70 m du mur pignon. Celle-ci, d'une largeur de 2.80 m, pourrait marquer l'emplacement de l'accès à l'espace (fig. 10.59). C'est la seule maçonnerie que nous ayons réellement pu observer ici. Un charbon de bois prélevé dans le mortier du mur nous a permis de réaliser une datation par radiocarbone dont les résultats sont compris entre 1050 et 1258 avec une plus forte probabilité à



Mur n° 7



Mur n° 9

Fig. 10.56 : Vues des murs 7 et 9 délimitant la « salle 3 » au sud (cl. équipe).

85 % entre 1152 et 1230 (fig. 10.60). Un autre départ de maçonnerie (n° 8), engagée dans la berme, est visible dans le prolongement du mur gouttereau nord mais semble le déborder (fig. 10.61). Nous avons pu l'observer sur une longueur de 1.50 m et sur une largeur partielle de 0.34 m. Enfin, cet espace est bordé à l'est par le mur pignon de l'église (n° 4).

Deux observations ont pu être faites. La première concerne le « bouchage » d'un accès de l'église (Us 1018) (fig. 10.62 et 10.63). Les deux piédroits d'une porte sont très nettement visibles sous une petite fenêtre aménagée dans le mur. La création de la fenêtre a détruit la partie supérieure de la porte. La seconde observation concerne les différences dans l'appareil du parement extérieur du mur pignon. En effet deux types se distinguent. En partie basse, et en connexion avec les piédroits de la porte, nous pouvons constater un appareil fait de blocs équarris, globalement de petit à moyen module (entre 0.30 m et 0.70 m), posés en assises régulières et liés au mortier (fig. 10.62, type A). En revanche, pour le reste de la maçonnerie, la partie intégrant la fenêtre, l'appareil se compose de blocs de plus petite taille, liés au mortier mais placés de façon aléatoire sans véritables assises apparentes (fig. 10.62, type B).



Fig. 10.57 : Salle 3, vue de l'arase du mur 7 (cl. équipe).



Fig. 10.58 : Salle 3, détail de l'angle à l'extrémité ouest du mur 9 (cl. équipe).



Fig. 10.59 : Salle 3, détail de l'interruption entre les murs 7 et 9 (cl. équipe).

CIRAM-5509 / Mur 7 - charbon

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
869 $\pm$ 27	89.75 $\pm$ 0.3	-24.17	N/A

Dates calibrées à 2 σ :
(Probabilité de 95.4 %)

1050 AD (8.3%) 1080 AD
1152 AD (85.0%) 1230 AD
1242 AD (2.1%) 1258 AD

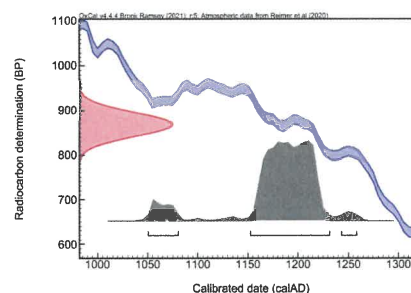


Fig. 10.60 : Résultats de la datation par radiocarbone d'un charbon de bois pris dans le mur 7.



Fig. 10.61 : Salle 3, détail du parement sud du mur 8 (cl. équipe).

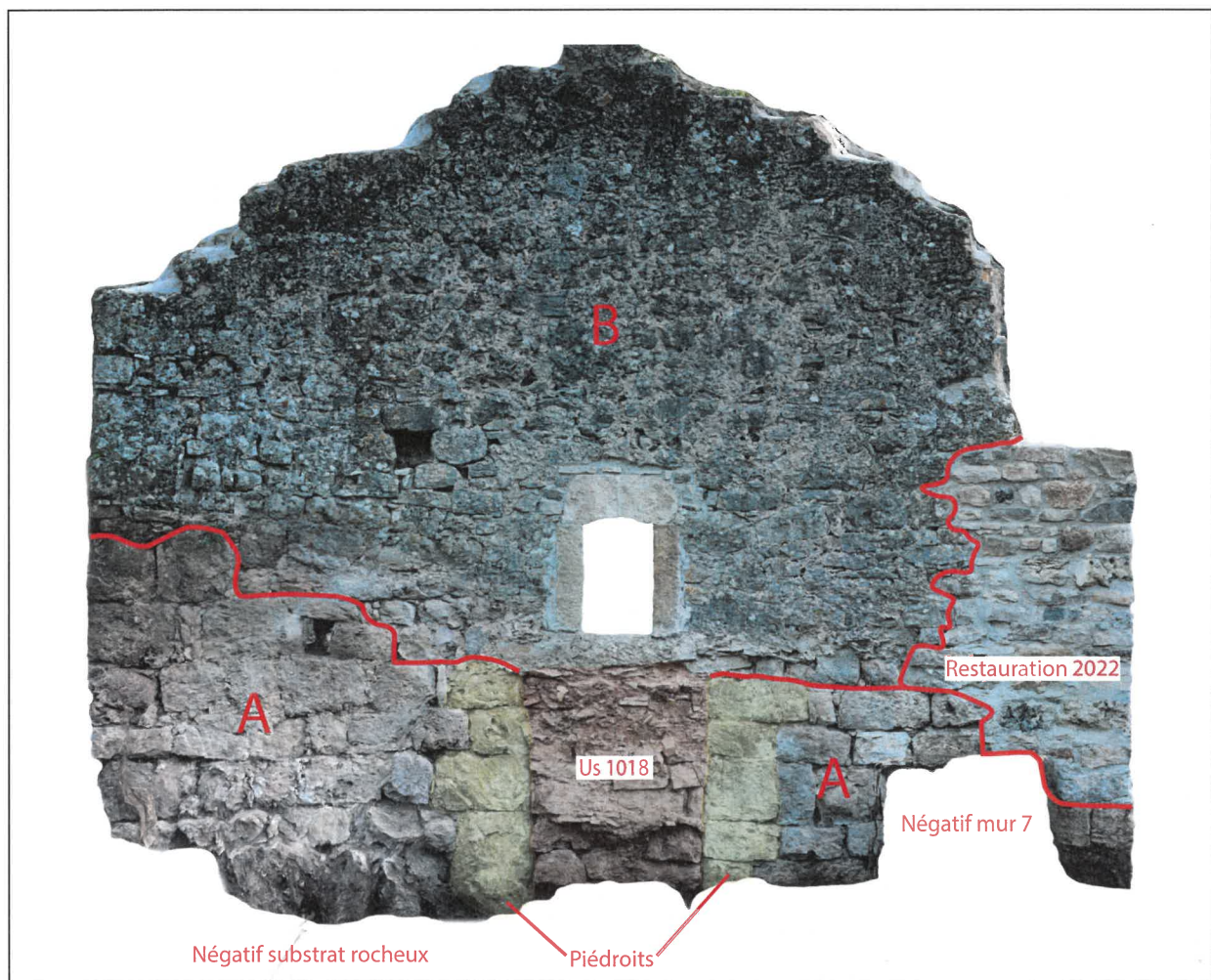


Fig. 10.62 : Vue commentée du parement du mur pignon ouest (Chr. Saint-Pierre).



Fig. 10.63 : Salle 3, détail de l'Us 1018
 (cl. équipe).



Comme nous l'avons évoqué pour le chevet, cette différence dans l'appareil marque, à coup sûr, une reprise des maçonneries d'un état antérieur. Les piédroits marquent-ils l'emplacement de l'entrée primitive de l'église à l'ouest dans l'axe de la nef ?

La fonction de cet espace délimité par ces structures n'est pas assurée. Les maçonneries, qui le structurent sur trois côtés, s'appuient contre le mur pignon ouest de l'église (fig. 10.64). Elles lui seraient donc postérieures. Notons qu'elles semblent arasées à une cote similaire entre 773.79 m et 773.96 m NGF, traduisant peut-être une action volontaire à un moment donné. S'agissait-il d'un espace construit contemporanément à la reprise des maçonneries du chevet impliquant le déplacement de l'entrée sur la façade sud de l'église au niveau de la salle 2 ?

Sur la base de ces observations, nous proposons de restituer une surface enclose de 55 m² environ.

Cette zone à l'ouest de l'édifice est couverte d'une épaisse couche de terre végétale ayant recouvert les structures. Elle présente un fort pendage du nord (775.22 m NGF au-dessus de l'église) vers le sud (773.70 m NGF au point le plus bas au sud de l'édifice). Ce sont ces volumes qui ont fait l'objet d'un début de terrassement de la part des membres de l'association.

Au début de notre opération, nous pouvions observer une berme issue des travaux de l'association à l'intérieur des maçonneries (fig. 10.65). La stratigraphie était la suivante :

- un niveau de terre végétale dont l'épaisseur variait entre 0.90 m et 1.10 m (Us 1000) (altimétrie supérieure comprise entre 774.34 m NGF au nord et 774.49 m NGF au sud),
- un niveau de 0.35 m à 0.50 m, composé de dalles de calcaire de différentes tailles posées à plat (Us 1001 et 1002),
- le niveau d'arrêt des travaux sur une couche de terre marron à brune (Us 1003) dont les altimétries étaient comprises à notre arrivée entre 773.22 m au nord et 773.14 m NGF au sud.

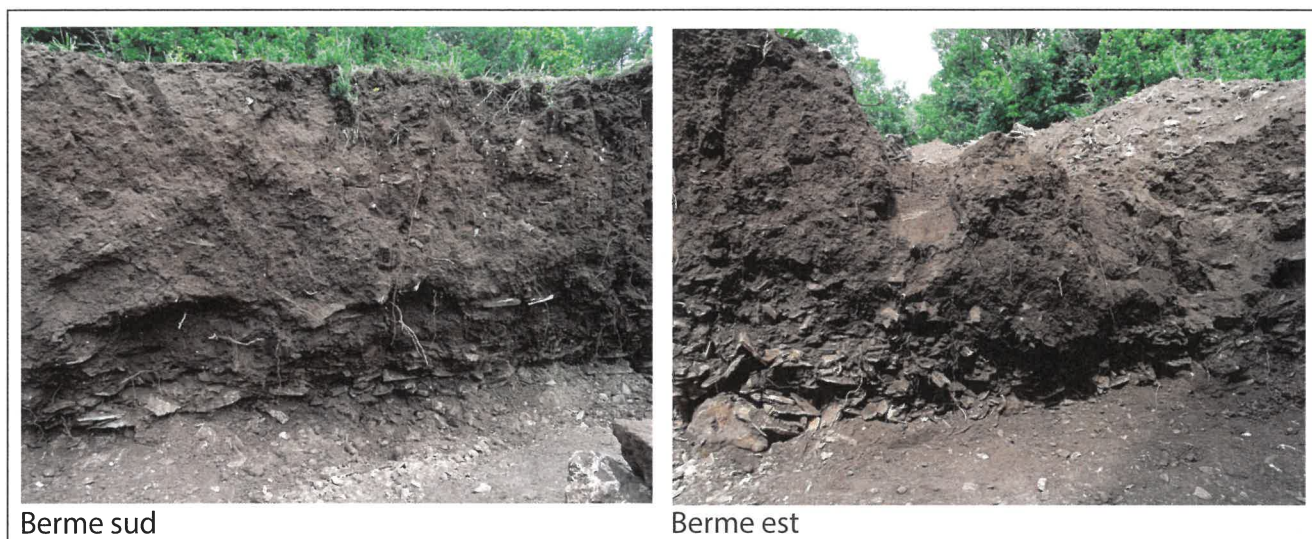


Fig. 10.65 : Vues des bermes résultant de l'intervention de l'association dans la « salle 3 » (cl. équipe).

Dans cet espace, c'est dans la zone la plus terrassée par les membres de l'association que nous avons implanté le sondage 1.

Le sondage 1 :

Afin d'approcher la stratigraphie et la chronologie du site, en dehors des élévations de l'église, un sondage (Sd 1) a été implanté au pied du mur pignon ouest, à l'extérieur du bâtiment. Ses dimensions étaient de 4.00 m de longueur et 1.50 m de largeur. La première unité stratigraphique arbitraire (Us 1003) correspond donc au niveau d'arrêt des travaux associatifs (fig. 10.66). Les données altimétriques sont comprises entre 772.97 m et 773.11 m NGF.



Fig. 10.66 : Salle 3, vue du sondage 1 (cl. équipe).

Sous l'unité 1003, composée d'une terre marron à brune, quatre unités apparaissent, essentiellement distinguées par leur couleur respective. La matrice reste semblable. Il s'agit en premier lieu de l'Us 1004, terre argileuse de couleur noirâtre (772.85 m NGF), et de l'Us 1005 de même texture mais de couleur rougeâtre (772.80 m et 772.85 m NGF) (fig. 10.67). Viennent ensuite deux autres unités 1006 et 1008, en avant des Us 1004 et 1005 (à l'ouest) (fig. 10.68). La distinction de l'unité 1006 a été motivée par l'aspect plus sombre de la matrice argileuse (fig. 10.69). L'Us 1008 est, quant à elle, légèrement plus claire mais contient plus de petits éclats de calcaire (fig. 10.70).



Fig. 10.67 : Sondage 1, vue de l'Us 1004 (cl. équipe).



Fig. 10.68 : Sondage 1, vue des Us 1006 et 1008 (cl. équipe).



Fig. 10.69 : Sondage 1, vue de l'Us 1006 (cl. équipe).



Fig. 10.70 : Sondage 1, vue de l'Us 1008 (cl. équipe).

Les niveaux d'apparition ont été relevés à 772.85 m NGF pour l'Us 1006 et entre 772.83 m et 772.90 m NGF pour l'Us 1008.

L'unité 1004 recouvrait plusieurs dalles de calcaire (Us 1007), de différentes tailles, posées à plat, sans aménagement précis mais dont la position et l'inclinaison vers un point central semblaient indiquer la volonté de couvrir ou de fermer une fosse creusée dans le substrat (fig. 10.71). Les altimétries ont été relevées entre 772.94 m et 772.87 m NGF pour les parties les plus hautes des dalles, et entre 772.75 m et 772.79 m pour les parties les plus basses. Le point central vers lequel semblent s'orienter les dalles a été relevé à 772.68 m NGF. Ce point marquera la cote inférieure de l'Us 1004 et la cote supérieure de l'Us 1009 que nous avons distinguée sous les dalles.



Fig. 10.71 : Sondage 1, vue de l'Us 1007 (cl. équipe).

Plusieurs datations homogènes nous donnent un horizon chronologique intéressant quant à l'occupation de cet espace. Il s'agit tout d'abord de la mise au jour de deux oboles de Melgueil datables entre 1100 et 1250 retrouvées dans les unités stratigraphiques 1004 (fig. 10.72) et 1006 (fig. 10.73). Un horizon corroboré par les résultats obtenus pour la datation par radiocarbone d'un charbon de bois entre 1160 et 1264 (fig. 10.74).



Fig. 10.72 : Salle 3, monnaie de Melgueil, Us 1004 (montage A. Dupraz).



Fig. 10.73 : Salle 3, monnaie de Melgueil, Us 1006 (montage A. Dupraz).

CIRAM-5512 / Salle 3 US 1004 – os faune

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
848 $\pm$ 27	89.98 $\pm$ 0.31	-20,06	4,57

Dates calibrées à 2 σ : 1160 AD (95.4%) 1264 AD
 (Probabilité de 95.4 %)

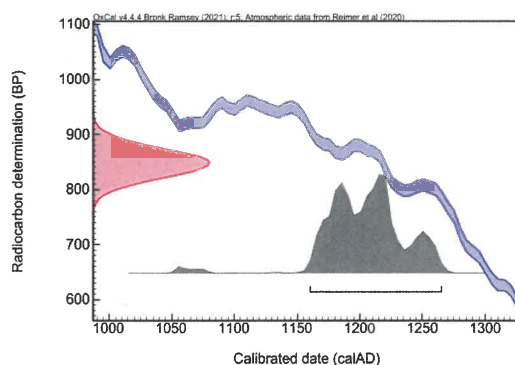


Fig. 10.74 : Résultats de la datation par radiocarbone d'un os de faune pris dans l'Us 1004.

L'unité stratigraphique 1009 comble une fosse creusée dans le substrat, Us négative 1010, (fig. 10.75) dont le fond du creusement a été relevé à 772.03 m NGF soit une profondeur de 0.76 m. Elle se compose d'une terre marron argileuse et meuble contenant un mobilier archéologique homogène (céramique, fusaïole), des vestiges de faune, du mobilier métallique (fig. 10.76 et annexe 2, planche V).



Fig. 10.75 : Sondage 1, vue de l'Us négative 1010 (cl. équipe).



Fig. 10.76 : Sondage 1, vue du soc en fer en cours de dégagement (cl. équipe).

Deux datations par radiocarbone ont été effectuées. La première sur un charbon de bois dont les résultats sont compris entre 1048 et 1257 mais avec une plus forte probabilité à 84,2 % entre 1151 et 1230 (fig. 10.77). La seconde sur un fragment d'os de faune, retrouvé au contact direct du soc métallique, donne un intervalle compris entre 1041 et 1215 avec une plus forte probabilité à 53,9 % entre 1115 et 1215 (fig. 10.78). Nous pouvons constater que les deux plages de plus forte probabilité sont synchrones à la fois avec la datation proposée pour les monnaies de Melgueil et la datation par radiocarbone obtenue avec la plus forte probabilité pour le mur n° 7.

L'enlèvement de l'Us 1008 a mis en évidence un niveau de sable dolomitique naturel (Us 1011), stérile, de couleur ocre à orange foncé, englobant les émergences rocheuses de calcaire dur (fig. 10.79 et 10.80). Les deux altimétries relevées pour l'Us 1011 sont de 772.69 m et 772.58 m NGF.

CIRAM-5506 / Salle 3 US 1009 - charbon

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
----------------------	-------------	---------------------------	---------------------------

871 ± 27	89.73 ± 0.3	-26,1	N/A
----------	-------------	-------	-----

Dates calibrées à 2 σ :
 (Probabilité de 95.4 %)

1048 AD (9.6%)	1082 AD
1151 AD (84.2%)	1230 AD
1243 AD (1.6%)	1257 AD

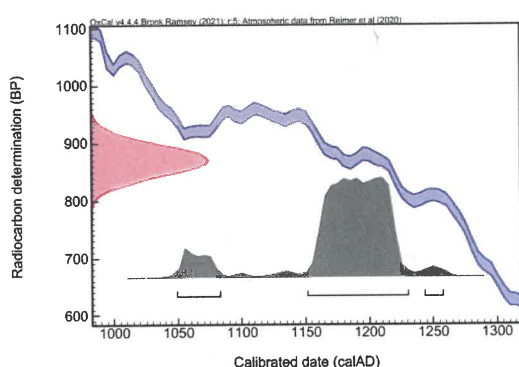


Fig. 10.77 : Résultats de la datation par radiocarbone d'un charbon de bois pris dans l'Us 1009.

CIRAM-5513 / Salle 3 US 1009 – os faune

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
----------------------	-------------	---------------------------	---------------------------

908 ± 27	89.31 ± 0.3	-21,15	3,39
----------	-------------	--------	------

Dates calibrées à 2 σ :
 (Probabilité de 95.4 %)

1041 AD (41.5%)	1108 AD
1115 AD (53.9%)	1215 AD

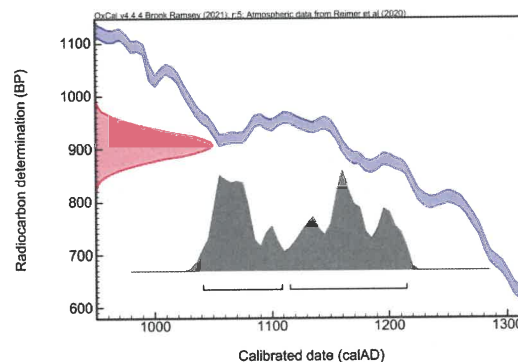


Fig. 10.78 : Résultats de la datation par radiocarbone d'un os de faune pris dans l'Us 1009.

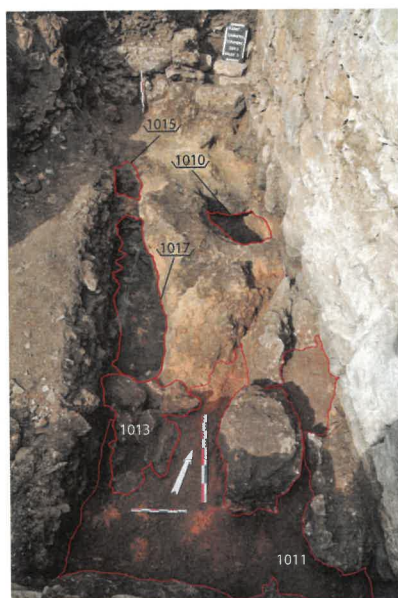


Fig. 10.79 : Détail de la stratigraphie du sondage 1 (Cl. Cl. Siauvaud).



Fig. 10.80 : Sondage 1, détail de l'US 1011 (cl. équipe).

L'Us 1008 couvre un autre état d'altération du substrat rocheux calcaire. Il s'agit de l'Us 1013 composée d'un sédiment argilo sableux, rouge orangé, englobant de gros blocs de calcaire provenant de la fragmentation du substrat (fig. 10.81). Le niveau supérieur apparaît à 772.53 m NGF.

Sous l'Us 1006 (fig. 10.68) apparaissait un niveau de couleur sombre (Us 1012), très charbonneux avec l'inclusion de quelques dalles de calcaire dont certaines étaient noircies. L'Us 1012 a été observée à la cote de 772.58 m NGF. Cette unité couvre un niveau hétérogène très argileux (Us 1014) contenant quelques petits blocs et éclats du substrat, de nombreuses dalles calcaires soumises au feu ainsi que de nombreux charbons (fig. 10.82).



Fig. 10.81 : Sondage 1, détail de l'Us 1013 (cl. équipe).

La matrice est une terre argileuse sombre, de couleur grise à noire, contenant des « poches » de couleur orangée. L'altimétrie de l'Us 1014 est comprise entre 771.37 m et 771.44 m NGF.

Les unités 1012 et 1014 comblent un creusement dans le substrat, Us négative 1017 (**fig. 10.83**). Il pourrait s'agir d'une vidange de foyer, un « cendrier ». Le point le plus bas de l'Us 1017 est porté à 770.87 m NGF.

Au-delà des fosses Us 1010 et Us 1017, un autre creusement a été identifié dans l'emprise du sondage 1. Il s'agit de la petite fosse Us négative 1015 comblé par l'Us 1016 composée elle-même d'un sable argileux de couleur beige, jaunâtre ou orangé. Le fond de la fosse Us 1015 a été relevé à la cote 771.69 m NGF, tandis que le niveau supérieur de l'Us 1016 était compris entre 771.85 m et 771.93 m NGF.



Fig. 10.82 : Sondage 1, détail de l'Us 1014 (cl. équipe).



Fig. 10.83 : Sondage 1, détail de l'Us 1017 (cl. équipe).

10.4.3 - Les vestiges humains.

Les membres de l'association nous ont remis, en fin d'intervention, les vestiges osseux humains mis au jour lors de leurs différentes interventions, tous prélevés au sud de l'église. Ils nous ont été remis « en fagots » avec un plan succinct de l'emplacement des découvertes, sans informations taphonomiques. Cela représente un poids total de 6,4 kg pour une nombre minimum d'individus estimé à 3 selon une première approche. Aucune étude anthropologique n'a été engagée sur ces vestiges humains.

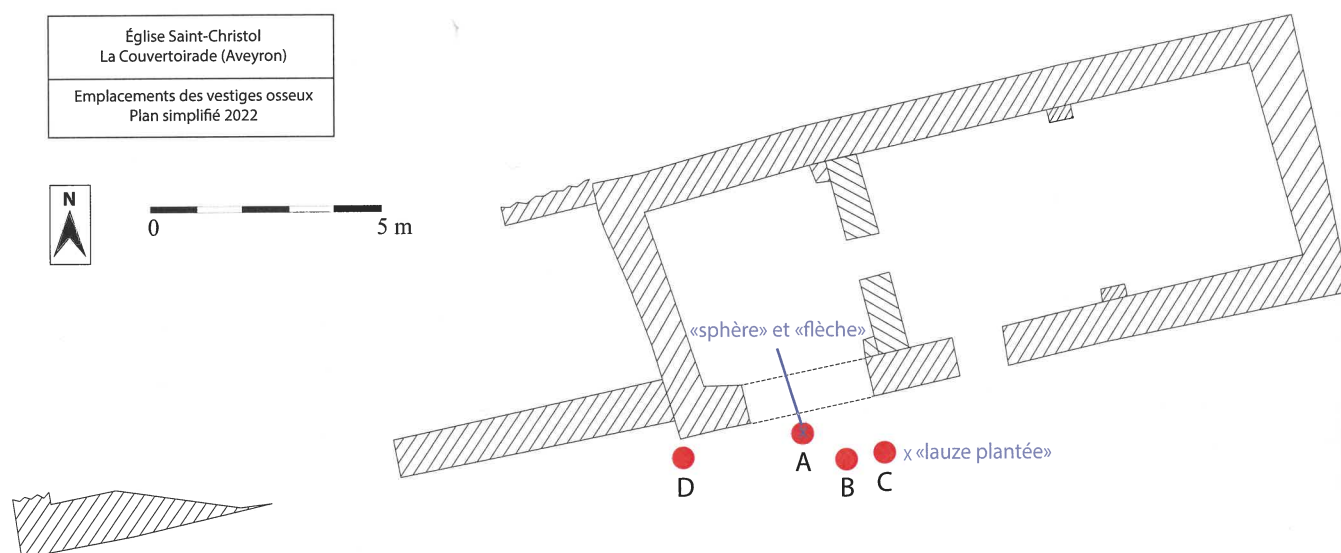


Fig. 10.84 : Emplacements des sujets selon le plan remis par les membres de l'association (Chr. Saint-Pierre).

CIRAM-5514 / Sujet A - os humain

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)	$\delta^{15}N$ (‰)
319 ± 26	96.1 ± 0.31	-19,63	7,97

Dates calibrées à 2 σ :
(Probabilité de 95.4 %)

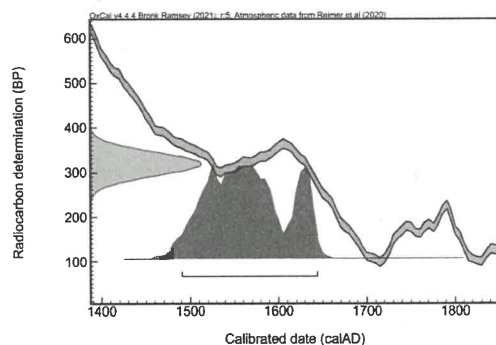


Fig. 10.85 : Résultats de la datation par radiocarbone du sujet A.

CIRAM-5515 / Sujet B - os humain

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)	$\delta^{15}N$ (‰)
380 ± 27	95.38 ± 0.32	-19,57	8,01

Dates calibrées à 2 σ :
(Probabilité de 95.4 %)

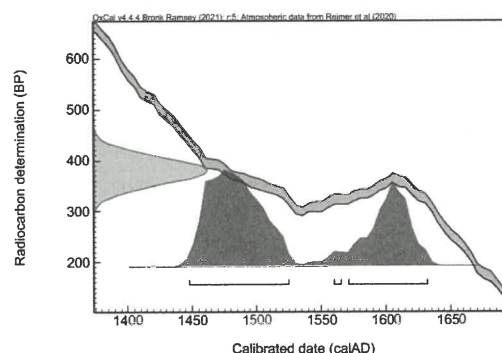


Fig. 10.86 : Résultats de la datation par radiocarbone du sujet B.

Nous reproduisons ici les informations portées sur le plan qui nous a été transmis (**fig. 10.84**) :

« A : crâne + os longs de part et d'autre et sur la droite, posé sur un os long avec trace de vert de gris, l'éclat de sphère en bronze (**annexe 2, planche I n° 3 et 4**)

B : crâne + os longs et bassin + vertèbres et côtes laissées en place (à noter que le crâne se trouvait juste contre les côtes à l'ouest de ces dernières)

C : crâne et restes de pieds du B

D : crâne resté en place + dents et petits os ».

D'autres éléments osseux ont été prélevés « au ras du sol » autour des buis présents.

Selon les notes transcrites par les membres de l'association, nous pouvons estimer la profondeur de ces vestiges humains à environ 772.53 m NGF pour les vestiges B et C, et à 772.60 pour les vestiges A.

La mention d'une « lauze plantée » pourrait évoquer des sépultures en coffre de dalles de calcaire.

Nous avons procédé à la datation par radiocarbone de deux sujets clairement individualisés parmi les ossements remis et qui ont été identifiés, les sujets A et B. Les datations obtenues pour le sujet A sont comprises entre 1490 et 1644, à 95,4 % de probabilité (**fig. 10.85**), et pour le sujet B entre 1448 et 1631 avec, pour ce sujet, une plus forte probabilité à 61,6 % entre 1448 et 1524 (**fig. 10.86**) Ce sont donc deux sujets contemporains l'un de l'autre d'époque moderne.

10.5 - Conclusion et évolution chronologique.

Sur la base des observations de terrain et des données obtenues par les datations par radiocarbone, nous avons tenté d'émettre une hypothèse quant à l'évolution chronologique de l'église Saint-Christol.

L'inventaire des lots de céramique montre la présence de tessons de bords en bandeau caractéristiques des productions de vases globulaires, oules, des VI^e-VIII^e siècles, communément appelées dans la région millavoise « céramiques du Maubert » du nom du hameau, près de Montpellier-le-Vieux, où un four les produisant a été fouillé. Ces artefacts tendraient à montrer une fréquentation et/ou occupation des lieux au début du haut Moyen Âge sans que nous puissions déterminer la présence de constructions contemporaines. Deux autres sites sur la commune de La Couvertoirade auraient fourni ce type de céramique. Il s'agit du site du « Champ de Quercy », mentionné dans la carte archéologique de l'Aveyron, mais localisé très à l'ouest du village de La Couvertoirade et « Le Cap de l'homme mort » révélé par André Soutou.

L'étude du bâtiment, modeste compte tenu du temps d'intervention, permet de supposer les étapes suivantes :

- En premier lieu, et comme l'avait supposé A. Soutou, il y a bien lieu d'imaginer un édifice primitif antérieur à celui que nous voyons aujourd'hui encore partiellement en élévation. La partie basse du mur pignon ouest et l'assise Us 1011, liée au piédroit de l'arc « triomphal », pourraient en être les vestiges peut-être initialement liés à un chevet quadrangulaire en retrait des murs gouttereaux dont les deux césures observées sur leurs parements extérieurs marqueraient l'épaule. Comme A. Soutou l'avait proposé sur la base de la typologie de la baie du mur sud, les datations par radiocarbone de l'Us 1011 et du mortier de l'arc « triomphal » indiquent un horizon chronologique des XI^e-XII^e siècles.

- Viendrait ensuite la construction d'une extension à l'ouest. Le mobilier archéologique retrouvé dans le sondage 1 attribuerait une fonction plutôt profane à cet espace (atelier, réserve ...). La porte primitive de l'église, aménagée dans le mur pignon ouest et dans l'axe de la nef, pourrait désormais ne servir que de liaison entre l'église et l'extension ouest. Probablement dans le même temps, le chevet est modifié pour adopter les proportions vi-

sibles aujourd'hui et une nouvelle porte d'accès à la nef serait construite dans le mur gouttereau sud. Les datations par radiocarbone réalisées d'une part sur un charbon de bois contenu dans le mortier du mur n° 7, puis sur des échantillons de charbons et d'os de faune provenant du sondage 1 et les deux monnaies de Melgueil mises au jour, plaident pour une datation de ces travaux aux XII^e-XIII^e siècles, voire dès la fin du XI^e selon le *terminus post quem* de certaines datations.

- Le bouchage de la porte du mur pignon ouest interviendrait, selon la datation par radiocarbone d'un charbon de bois, vers les XIII^e-XIV^e siècles et l'aménagement des dalles observées dans la salle 2 (Us 1006) serait daté, grâce à un charbon de bois pris dans le mortier de liaison des dalles, des XIV^e-XV^e siècles. Nous serions bien sûr tentés de voir là la phase de travaux permettant de segmenter l'espace intérieur de la nef avec une partie réservée à l'hébergement de l'ermite et l'autre restant consacrée à la prière. L'obole d'Aldebert de Peyre, évêque de Viviers de 1297 à 1306, retrouvée dans la salle 1, illustre la fréquentation du lieu pour les XIII^e-XIV^e siècles. Quoiqu'il en soit, l'église Saint-Christol pourrait ne plus avoir rempli ses fonctions paroissiales au moment du remplacement des Templiers par les Hospitaliers, au début du XIV^e siècle, et vraisemblablement lors de la construction d'une nouvelle église près du château.

La chronologie présentée ici n'est qu'une modeste approche de l'évolution de l'église Saint-Christol. Ces hypothèses devront alimenter une étude plus approfondie du site



Fig. 10.87 : Rebouchage et nivellement du secteur ouest le 14 novembre 2022 (cl. Chr. Saint-Pierre).



Fig. 10.88 : Protection de l'arase du mur 7 (cl. Chr. Saint-Pierre, 14 novembre 2022).



Fig. 10.89 : Mise en place du géotextile salle 1 (cl. Chr. Saint-Pierre, 14 novembre 2022).



Fig. 10.90 : Mise en place du géotextile salle 2 (cl. Chr. Saint-Pierre, 14 novembre 2022).

À l'issue de l'opération menée du 3 au 6 octobre 2022, et sur injonction du Service régional d'archéologie, le site a retrouvé son nivellement d'origine avec le rebouchage de l'espace ouest (salle 3) (**fig. 10.87**). Les niveaux d'arase des maçonneries n° 7 et 9 ont été protégés par un géotextile ainsi que les surfaces intérieures des salles 1 et 2 dans l'église (**fig. 10.88 à 10.90**). Un niveau de gravier a été déposé dans ces salles. Ces travaux ont été effectués le 14 novembre 2022 sous contrôle archéologique.

Annexe 1 (notice 10) : Inventaire des unités stratigraphiques

US	Interprétation	Description	Cotes altimétriques supérieures	Sur	Sous
Salle 1 surface générale					
1000	Niveau pédologique	Niveau de surface herbeux.	entre 772.92 m et 773.20 m NGF	1001	
1001	Niveau de colmatage mécanique	Niveau plan de terre argilo-sablonneuse marron foncé contenant de nombreuses dalles et quelques blocs de calcaire.	772.04 m et 772.08 m NGF	1002	1000
Salle 1 Sd 2					
1002	Possible niveau préparatoire (hérisson) au niveau de circulation	Blocs et dalles de calcaire.	772.90 m et 773.04 m NGF	–	1001
1003	Mortier	Lentilles de mortier associées à l'Us 1002.			1001
1004	Limite de chœur	Alignement de quatre blocs de calcaire dans l'axe des deux piédroits de l'arc triomphal.	773.07 m NGF		1001
1005	Banquette (?)	Alignement, à la surface du sol, de blocs de calcaire contre le parement intérieur du mur gouttereau nord, observé sur une longueur de 2,03 m, une largeur de 0,50 m et une hauteur moyenne de 0,34 m.	entre 773.13 m et 773.23 m NGF	1002 et 1003	
1006	Emplacement possible d'un ambon	Us négative de creusement pouvant correspondre à l'emplacement d'un ambon en limite du chœur.	771.89 m NGF Attention cote inférieure	1002/1003 et 1004	1007
1007	Comblement	Sédiment argileux brun clair contenant quelques nodules de mortier de chaux.	772.98 m NGF	1006	1001
Salle 1 Sd 3					
1008	Comblement	Niveau de dalles de calcaire, majoritairement déposées à plat, qui semble combler une dépression creusée dans l'unité 1002.	772.88 m NGF	1002	1001
1009	Non interprétée	Fine couche de terre d'infiltration entre l'Us 1008 et l'Us 1014.	772.74 m NGF	1014	1008
1010	Massif, seuil (?)	Masif constitué de blocs de calcaire de différentes tailles, grossièrement équarris et liés par un mortier de chaux jaune clair. Ses dimensions sont de 1,60 m de longueur, 1,10 m de largeur et 0,17 m de hauteur. Il repose directement sur le niveau préparatoire Us 1002/1003.	773.10 m NGF	1002/1003	
1014	Creusement	Us négative remplie par l'Us 1009.			1009

US	Interprétation	Description	Cotes altimétriques supérieures	Sur	Sous
Salle 1 Sd 4					
1004		Idem sondage 2			
1011	Maçonnerie (?)	Alignement de blocs dans l'axe du mur gouttereau sud et dans la continuité de l'assise (la plus basse observée) du pièdroit sud de l'arc diaphragme avec laquelle il est lié au mortier. Une hauteur de terre de 0,23 m sépare l'Us 1011 et le mur gouttereau sud.	772.98 m NGF		Mur 2 (mur gouttereau sud)
1012	Limite de chœur (?)	Alignement de blocs équarris, probablement liés au mortier, selon le même alignement que l'Us 1004 avec laquelle il pourrait relever de la limite de chœur (hauteur 0,10 m). Structure aussi observée dans le sondage 2 (hauteur 0,10 m).	772.92 m NGF	1013	1004
1013	Limite de chœur (?)	Alignement de blocs de calcaire observés partiellement, d'une largeur moyenne de 0,25 m, qui semble former un angle (chainage non observé) avec l'Us 1011. L'Us 1013 se place sous l'Us 1012 dans le même axe.	772.80 m NGF		1012
Salle 2 surface générale					
1000	Niveau pédologique	Niveau de surface herbeux.	entre 772.95 m et 773.18 m NGF	1001	
1001	Niveau de colmatage mécanique	Niveau plan de terre argilo-sablonneuse marron foncé contenant de nombreuses dalles et quelques blocs de calcaire.	772.91 m NGF	1002/1003, 1004, 1005, 1006	1001
Salle 2 Sd 5					
1003	Maçonnerie	Alignement des pierres du parement extérieur du mur gouttereau sud. Pierres équarrées, liées au mortier, observées sur une seule assise dont la largeur varie entre 0.53 m et 0.80 m. À l'arrière se trouve les vestiges du blocage intérieur du mur constitué de blocs de calcaire, de formes multiples, et non travaillés.	entre 772.98 m et 773.03 m NGF	1004	1001
1004	Maçonnerie	Assise inférieure du parement intérieur du mur gouttereau sud. Les blocs, liés au mortier, n'ont pu être observés que sur leur face d'apparition.	entre 772.83 m et 772.85 m NGF		1001 et 1004
1005	Non interprétée	Aménagement de pierres non liées au mortier.	entre 772.86 m et 772.97 m NGF	1006	1001
1006	Maçonnerie ou dallage	Alignement de dalles de calcaire posées à plat et liées au mortier. La présence de mortier sur leur face supérieure pourrait laisser supposer plusieurs assises ce qui rend l'interprétation délicate entre un niveau de circulation (dallage) et une structure en élévation. Elle s'appuie sur l'Us 1004.	772.77 m NGF		1001
1007	Mortier	Lentilles de mortier associées à l'Us 1008. L'Us 1007 pourrait être égale ou équivalente à l'Us 1003 de la salle 1.			
1008	Possible niveau préparatoire (hérisson) au niveau de circulation	Aménagement de blocs de différentes tailles avec présence de lentilles de mortier (Us 1007). Ce niveau pourrait être égal ou équivalent à l'Us 1002 de la salle 1.	entre 772.69 m et 772.80 m NGF pour les deux Us 1007 et 1008		1001 et 1006 (?)

US	Interprétation	Description	Cotes altimétriques supérieures	Sur	Sous
Salle 2 Sd 6					
1002	Terre végétale	Dans le sondage 6, la terre végétale prend une coloration plus rouge au contact du substrat rocheux.	entre 772.69 m et 772.80 m NGF	substrat rocheux	1001
1009	Seuil	Bloc de calcaire placé entre les piédroits de la porte de communication entre les salles 1 et 2.	772.95 m NGF		1001
1010	Seuil	Niveau supérieur du seuil de communication entre les salles 1 et 2. Maçonnerie faite de blocs de calcaire liés au mortier mais seulement observés sur leur face d'apparition.	773.07 m NGF		
1011	Non interprétée	Accumulation de blocs, sans aménagement identifiable, dans l'axe de la porte murée du mur pignon ouest.	entre 772.93 m et 773.03 m NGF	1002	
Salle 3 Sd 1					
1000	Terre végétale	Couche de terre végétale accumulée par colluvionnement depuis les parcelles surplombant le site. Dans le sondage, ce niveau a été retiré par les bénévoles de l'association avant notre arrivée.	entre 774.34 m et 774.49 m NGF	1001	
1001	Non interprétée	Niveau de dalles de calcaire, sous l'Us 1000 et localisé sur les arases des murs.			1000
1002	Non interprétée	Niveau de dalles de calcaire, identique à l'Us 1001, mais localisé dans la surface intérieure de la salle 3. Niveau retiré par les bénévoles dans l'emprise du sondage mais visible dans la berme.			1000
1003	Niveau arbitraire	Niveau arbitraire sur lequel nous avons implanté le sondage 1.	entre 772.97 et 773.11 m NGF	1004, 1005, 1006, 1008	1001 (?)
1004	Non interprétée	Terre argileuse de couleur noirâtre.	772.85 m NGF		1003
1005	Non interprétée	Terre argileuse de couleur rougeâtre mais dont la matrice reste la même que l'Us 1004.	entre 772.80 m et 772.85 m NGF		1003
1006	Non interprétée	Même matrice que l'Us 1004 mais de couleur plus sombre.	772.85 m NGF		1003
1007	Non interprétée (couverture ?)	Niveau de dalles de calcaire posées à plat, sans aménagement précis mais pouvant laisser penser à un dispositif de couverture d'une fosse.	entre 772.94 et 772.87 m NGF point les points haut des dalles ; entre 772.75 m et 772.79 m NGF pour les parties basses.	1009	1004
1008	Non interprétée	Même matrice que l'Us 1004 mais de couleur plus claire et contenant de petits éclats de calcaire.	772.90 m NGF		1003
1009	Comblement	Comblement composé de terre marron argileuse et meuble contenant du mobilier archéologique. Elle comble l'Us négative 1010.	772.68 m NGF	1010	1007
1010	Creusement	Creusement du substrat. Il n'a pas été possible de voir si celui-ci était natuel ou d'origine anthropique.	772.03 m NGF Attention cote inférieure		1009

US	Interprétation	Description	Cotes altimétriques supérieures	Sur	Sous
1011	Niveau naturel	Couche de sable dolomitique de couleur ocre à orangé foncé provenant de la décomposition du substrat calcaire. Niveau stérile.	entre 772.58 m et 772.69 m NGF		1008
1012	Non interprétée (cendrier ?)	Niveau argilo-sablonneux de couleur sombre, très charbonneux avec inclusion de quelques dalles dont certaines étaient noircies.	772.58 m NGF	1014	1006
1013	Niveau naturel	Niveau d'altération du substrat rocheux composé d'un sédiment argilo-sablonneux rouge à orangé, englobant de gros blocs de calcaire provenant de la fragmentation du substrat.	772.53 m NGF		1008
1014	Non interprétée (cendrier ?)	Niveau hétérogène très argileux contenant de petits blocs et éclats délités du substrat. Présence de nombreuses dalles calcaires soumises au feu ainsi que de nombreux charbons. La matrice est une terre très argileuse, sombre, de couleur grise à noire.	entre 771.37 m et 771.44 m NGF	1017	1012
1015	Creusement	Us négative de creusement du substrat probablement d'origine naturelle.	771.69 m NGF Attention cote inférieure		1016
1016	Comblement	Niveau composé d'un sable dolomitique argileux de couleur beige, jaunâtre ou orangé.	entre 771.85 m et 771.93 m NGF	1015	
1017	Creusement	Us négative de creusement du substrat probablement d'origine naturelle.	770.87 m NGF Attention cote inférieure	1008	1014
1018	Maçonnerie	Comblement. Condamnation de la porte aménagée dans le mur pignon ouest de l'édifice.			

Annexe 2 (notice 10) : Inventaire du mobilier (A. Dupraz et J.-B. Mercier)

US	Céram.	TCA	Verre	Métal	Lithique	Faune	Vest. hum.	Charbon	Mortier	Autre	Description	Datation
Salle 1									1		prélèvement de mortier de chaux (1 105 g)	Moyen Âge
US 1003								1			prélèvement de charbon dans le mortier (0,09 g)	Moyen Âge
Salle 1								1			prélèvement de charbon (1,48 g)	Ind.
US 1007												
Salle 1								1			prélèvement de charbon (0,38 g)	Ind.
US 1009									1		prélèvement de mortier de chaux (1 070 g)	Moyen Âge
Salle 1											prélèvement de charbon dans le mortier (C14)	
US 1011								1			(0,01 g)	1031-1162
Salle 1 SD2						1					1,67 g	Ind.
US 1007												
Salle 1 SD3	6										4 fr. de panse commune à pâte grossière réductrice dont 1 micacé (9,23 g) // 2 fr. glaçurés dont 1 fr. glaçure jaune pâte orangée et 1 fr. bord pâte rouge glaçure verte (NMI 1, 8,17 g)	Moyen Âge ou Moderne
				2							1 fr. ind. en bronze (5 g) // 1 clou fer tige de section carrée recourbée et tête plate (7,85 g)	Ind.
						10					10 fr. dont 4 dents de porc (13,96 g)	Ind.
			1								fr. vert-jaune translucide (2,99 g)	Moyen Âge ou Moderne
										1	sidérolithe (12,31 g)	Ind.
Salle 1 SD3						6					dont 1 côte et 1 échantillon pour C14 (10,50 g)	1030-1168
				1							obole ? en bronze d'Aldebert de Peyre, diam : 14 mm (0,25 g), découverte sous une dalle de l'US 1008	fin XIII ^e -début XIV ^e s.
	7										fr. de commune dont 1 bd. de forme ouverte à lèvre ronde à pâte calcaire type CATHMA 1a du XI ^e -XII ^e (NMI 1, 73,14 g)	Moyen Âge
Salle 1									2		1 prélèvement de mortier de chaux; liaison avec le mur gouttereau sud (MUR2) (353,50 g) // 1 prélèvement de mortier de chaux; arc diaphragme base piédroit sud (490 g)	Moyen Âge
								1			prélèvement de charbon dans le mortier (C14) (0,05 g)	994-1156
Salle 1 H.S.	1										bord à colerette commune à pâte fine réductrice (NMI 1, 4,30 g)	Moyen Âge
Chœur	3										2 fr. de panse de commune réductrice (3,46 g) // 1 fr. de fond à glaçure jaune et décor marbré (18,26 g)	Moyen Âge ou Moderne
US 1000									1		prélèvement de mortier de chaux (830 g)	Moyen Âge
Salle 2								1			prélèvement de charbon dans le mortier (C14) (0,15 g)	1300-1406
US 1006												

US	Céram.	TCA	Verre	Métal	Lithique	Faune	Vest. hum.	Charbon	Mortier	Autre	Description	Datation
Salle 2 SD5 US 1001	14										dont 1 fr. de fond plat à engobe d'argile claire, 1 fr. réduit à pâte grossière (165,60 g)	Moyen Âge
			5								2 fr. incolore, 1 fr. de bord vert-jaune translucide à lèvre triangulaire (irisé) (NMI 1, 1,59 g) // 2 scories (16,09 g)	Moyen Âge ou Moderne
						6					éclats dont 1 machoire, 1 côte, 1 crâne de souris et 1 échantillon pour C14 (169 g)	1694-1917
Salle 2 SD6 US 1001			2								pannes incolores (10,32 g)	Moyen Âge ou Moderne
						1					éclat (3,70 g)	Ind.
Salle 3 US 1000	3										dont 1 fr. de bord à lèvre ronde réductrice, 1 fr. panse réductrice à décor incisé ondé au baton du X ^e ?, 1 fr. anse oxydante à pâte fine orangée (sur le MUR8) (NMI 1, 55,20 g)	Moyen Âge
				1							boucle de ceinture avec ardillon et plaque rectangulaire en bronze (sur le MUR8) (8,75 g)	Moyen Âge ?
						14					éclats dont 7 côtes et 2 osselets (60,64 g)	Ind.
Salle 3 US 1003	7										céramique commune à pâte réductrice grossière dont 2 fr. de fond (96,18 g)	Moyen Âge
				1							coin en fer triangulaire à profil à section triangulaire (131,21 g)	Ind.
						4					éclats dont 3 côtes (3,56 g)	Ind.
Salle 3 US 1004	24										20 fr. de panse commune // 4 fr. de bord de forme ouverte à section triangulaire dont 2 fr. qui recollent type CATHMA 2b du XI ^e -XII ^e // 1 fr. de bd. à pâte réductrice grossière (NMI 4, 219,53 g)	Moyen Âge
				1							obole de Melgueil en bronze diam: 15mm (0,35 g)	XII ^e -XIII ^e s.
				3							1 fr. de crochet de section quadrangulaire // 1 clou de fer à cheval à tête quadrangulaire // 1 ind. (88,86 g)	Ind.
								1			prélèvement de charbon (2,36 g)	Ind.
						19					dont 1 scapula; 1 côte et 1 échantillon pour C14 (64,17 g)	1160-1264
Salle 3 US 1005	3										dont 1 bd à lèvre en bandeau plat de forme ouverte type CATHMA 5b du XI ^e -XII ^e (NMI 1, 27,28 g)	Moyen Âge
						1					éclat (0,60 g)	Ind.
Salle 3 US 1006	4										dont 1 bd. plat de forme ouverte à pâte réductrice à lèvre éversée type CATHMA 6a du XI ^e -XII ^e (NMI 1, 17,63 g)	Moyen Âge
		1									fr. avec rainure (63,88 g)	Ind.
						6					éclats dont 3 côtes (19,65 g)	Ind.
								1			prélèvement de charbon (3,11 g)	Ind.
				1							aiguille de lincol ? en bronze à tige section circulaire creuse (0,20 g)	Moyen Âge
				1							obole ? de Melgueil en argent diam : 18 mm (1 g)	XII ^e -XIII ^e s.
Salle 3 US 1006 base								1			prélèvement de charbon (12,30 g)	Ind.
	1										panse de commune pâte réductrice fine (5,08 g)	Moyen Âge
			1								éclat de bord à surface noire et lèvre triangulaire à sillon interne (NMI 1, 0,53 g)	Moyen Âge ou Moderne
				1							ind. en fer (3,27 g)	Ind.
						1					éclat (1,05 g)	Ind.
Salle 3 US 1008								1			prélèvement de charbon (0,91 g)	Ind.
	3										céramique commune dont 1 bd. Forme ouverte à lèvre arrondie et cuisson réduc. (NMI 1, 31,71 g)	Moyen Âge
										2	sidérolithes (80,17 g)	Ind.

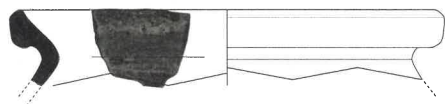
US	Céram.	TCA	Verre	Métal	Lithique	Faune	Vest. hum.	Charbon	Mortier	Autre	Description	Datation
Salle 3 US 1009								2			prélèvements de charbon dont 1 échantillon pour C14 (19,27 g)	1048-1257
									1		fusaïole à pâte orangée grossière découpée dans une TCA ? (34,17 g)	Moyen Âge
	13										céramique commune dont 1 fd. plat; 2 fr. de bord de forme ouverte type CATHMA 2b du XI ^e -XII ^e , 1 fr. d'anse (NMI 2, 80,38 g)	Moyen Âge
				7							7 fr. (44,28 g) dont 1 tige en fer de section quadrangulaire, 1 élément en fer triangulaire à section quadrangulaire avec orifice et 3 ind. // 1 soc de charrue en fer triangulaire de section quadrangulaire (lot 87) (2 000 g) // 1 lame de couteau ? en fer, longue sans décrochement au niveau de la soie (65 g)	Moyen Âge
			1								scorie (4,58 g)	Ind.
						115					350 g	Ind.
Salle 3 US 1009 (sous lot 87)						2					éclats dont 1 échantillon pour C14 (3,04 g)	1041-1215
Salle 3 US 1012								1			prélèvement de charbon (14,23 g)	Ind.
	3										panes de commune dont 1 réductrice avec 3 sillons ext. ; 2 fr. oxyd. (26,97g)	Moyen Âge
				3							2 scories de fer (101,09 g) // 1 fr. de bronze ind. (0,78 g)	Ind.
						1					côte (0,32 g)	Ind.
Salle 3 US 1013						1					éclat (19,26 g)	Ind.
Salle 3 US 1014								1			prélèvement de charbon échantillon (C14) (19,39 g)	1035-1205
	3										2 fr. à pâte fine oxydante et surface externe brûlée (1 marmite et 1 fond) ; 1 fr. à pâte grossière réductrice (47,83 g)	Moyen Âge
		2									pâte orangée claire (781,06 g)	Ind.
				1							fr. ind. en bronze (0,52 g)	Ind.
						2					1 éclat non brûlé (0,29 g) // 1 éclat brûlé (0,17 g)	Ind.
Salle 3 US 1016	3										panes commune à pâte réductrice grossière (15,24 g)	Moyen Âge
Salle 3 US 1018									1		prélèvement de mortier de chaux pris dans le MUR4 (509,34 g)	Moyen Âge
								1			prélèvement de charbon dans le mortier du bouchage extérieur de la baie (C14) (0,03 g)	1230-1380
Salle 3 MUR7									1		prélèvement de mortier de chaux (574 g)	Moyen Âge
								1			prélèvement de charbon (C14) (0,02 g)	1050-1258

US	Céram.	TCA	Verre	Métal	Lithique	Faune	Vest. hum.	Charbon	Mortier	Autre	Description	Datation
Salle 3 H.S.	37										30 fr. de commune dont 4 fr. de bord (3 fr. de bec de cruche dont 1 de type CATHMA 5b de cruche à bec étiré pâte kaolinithique et dégraissant micacée du XI ^e , 5 fr. d'anses dont 1 peignée et 1 rubanée arrondie aux extrémités du XI ^e -XII ^e , 3 fr. de fonds dont 2 fr. de stockage), 1 fr. de panse à décor pincé (NMI 4, 750 g) // 7 fr. de glacurée dont 1 fr. de fond tournassé à galcure jaune, 3 fr. de panses jaunes, 2 fr. de bords (1 fr. vert, 1 fr. crème), 1 fr. d'oreille de bol à oreilles (NMI 2, 115,79 g)	Moyen Âge ou Moderne
			16								15 fr. de verre incolore dont 2 fr. de fond ombiliqué, 4 fr. de bords et 9 fr. de panse (NMI 4, 94,47 g) // 1 scorie (7,12 g)	Moyen Âge ou Moderne
		3									179,60 g	Ind.
						1					éclat (3,03 g)	Ind.
H.S. source		1									301,96 g	Ind.
H.S. Sud	6										3 fr. de panse commune à cuisson réductrice (52,25 g) // 3 fr. de glacurée dont 1 fr. d'anse à glacure jaune, 1 fr. de bord à glacure verte et 1 fr. de panse à glacure verte (NMI 1, 42,73 g)	Moyen Âge ou Moderne
			1								bord incolore (NMI 1, 1 g)	Moyen Âge ou Moderne
		1									104,64 g	Ind.
						2					dents (32,23 g)	Ind.
				2							1 pointe de flèche en bronze avec deux ailerons et arrête (5,06 g) // 1 fr. en bronze (encensoir ?) objet à décor bouleté et rainures externes avec pied et orifices supérieur (52,26 g)	Moyen Âge ou Moderne
H.S. Zone A	4										3 fr. de glacuré dont 1 fr. d'anse, 1 fr. d'anse rubanée en panier à décor digité semblable à celle du lot n°184 de Sylvanès (2020) de type DARA 43 anse de couvre feu 1-1 du XVI ^e ? et 1 fr. de panse à décor digité vert (97,17 g) // 1 fr. de céramique commune réductrice à pâte micacée et traces de tournage (7,23 g)	Moyen Âge ou Moderne
			2								1 fr. de panse de verre bleu translucide (0,44 g) // 1 scorie (16,88 g)	Moyen Âge ou Moderne
				2							1 clou en fer de section carrée à tête plate (11,79 g) // 1 objet en fer de section quadrangulaire en « U » avec orifice supérieur de fixation (décor de porte ?) (11,92 g)	Ind.
							379				dont 1 crâne et 1 échantillon pour C14 (2 978 g)	1490-1644
H.S. Zone B	1										panse réductrice à pâte grossière (3,07g)	Moyen Âge
			2								fr. de verre bleu dont 1 fr. de bord et 1 fr. de panse (NMI 1, 1,82 g)	Moyen Âge ou Moderne
							127				dont 1 crâne et 1 échantillon pour C14 (1 463 g)	1448-1631
H.S. Zone D	14										13 fr. de commune dont 1 fr. de bord à pâte réductrice (NMI 1, 150,03 g) // 1 fr. à glacure jaune marbré et pâte orangée (18,51g)	Moyen Âge ou Moderne
		2									222,04 g	Ind.
				1							dalette (13,21 g)	Ind.
				10							1 scorie (9,76 g) // 1 clou en fer de section carrée à tête plate (8,89 g) // 2 fr. de lame de couteau avec emmanchement en fer (12,74 g) // 6 fr. ind. dont 1 agrafe ? à pointe recourbée et 1 pendeloque trapézoïdale (37,03 g)	Ind.
							22				dont plusieurs fr. de calotte crânienne (163,05 g)	Ind.

Rapport de prospection-inventaire
Département de l'Aveyron (Occitanie) 2022
Par Nathalie Albinet et alii

US	Céram.	TCA	Verre	Métal	Lithique	Faune	Vest. hum.	Charbon	Mortier	Autre	Description	Datation
H.S Zone X	3										2 fr. de commune dont 1 fr. de bord à pâte grossière réductrice (NMI 1, 8,93 g) // 1 fr. glaçuré vert (3,05 g)	Moyen Âge ou Moderne
	1										5,82 g	Ind.
			1								panse translucide (0,37 g)	Moyen Âge ou Moderne
				3							3 fr. (14,36 g) 1 clou en fer de fer à cheval à tête quadrangulaire // 2 clous en fer à tête ronde à tige de section carrée	Ind.
										2	sidérolithes (8,31 g)	Ind.
							12				96,37 g	Ind.
						40					168,27 g	Ind.
H.S.					3						2 fr. de béton (505 g) // 1 pierre à aiguiser (221,77 g)	Ind.
							1				clavicule (15,87 g)	Ind.
	4										céramique commune dont 1 fr. de bord type CATH-MA 6a de type Maubert à pâte Kaolinithique micacée du VI ^e -VIII ^e (NMI 1, 44,55 g)	Moyen Âge
	8										dont 1 fr. avec rebord (1 287,46 g)	Ind.
						150					dont plusieurs dents dans 1 boîte (585 g)	Ind.
										2	sidérolithes (21,23 g)	Ind.
Total	167	19	32	40	4	385	541	16	7	8		

PLANCHE I



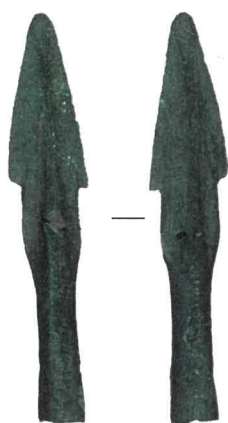
H.S._Lot N°132

1



H.S._ZoneA_Lot N°103

2



H.S._Sud_Lot N°101

3



H.S._Sud_Lot N°102



4

Saint-Christol, La Couvertorade (12) 2022

Mobilier H.S.

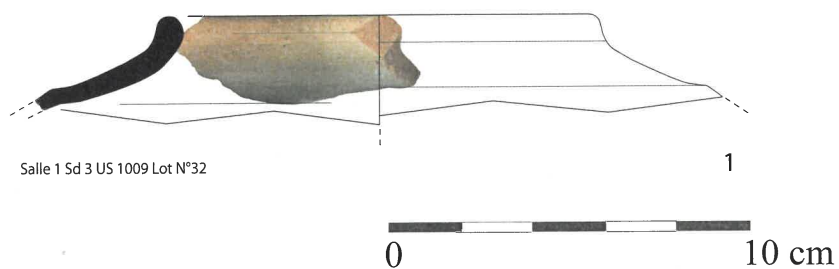
1 : bord de type Maubert, CATHMA 6a à pate kaolinilthique micacée du VI^e-VIII^e siècle

2 : anse rubanée à décor digité, anse en panier de couvre-feu du XVI^e siècle ?

3 : pointe de flèche en bronze avec deux ailerons et arête

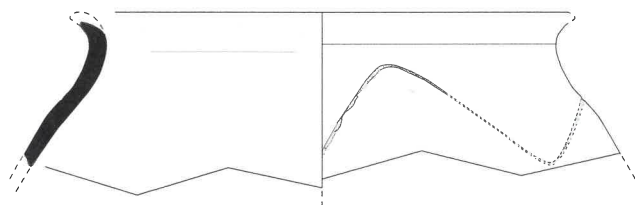
4 : objet en bronze à décor bouleté et rainures externes avec pied et orifice supérieur

PLANCHE II

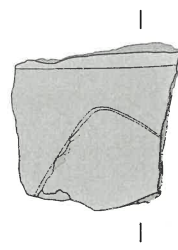


Saint-Christol, La Couvertorade (12) 2022
 Mobilier de la Salle 1 Sondage 3 US 1009
 1 : bord de type CATHMA 1a du XIe-XIIe siècle
 2 : obole en bronze de Aldebert de Peyre de la fin XIIIe-début XIVe siècle

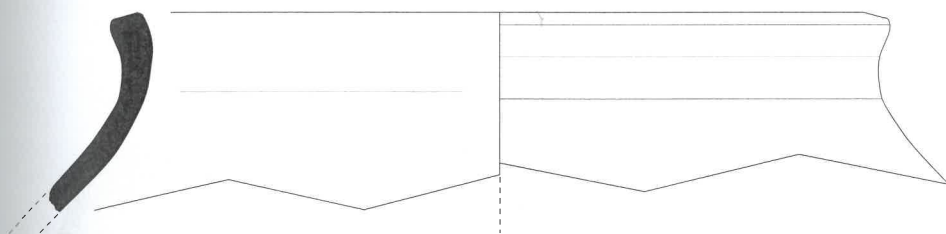
PLANCHE III



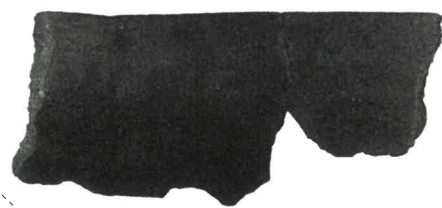
Salle 3 US 1000 sur MUR8 Lot N°42



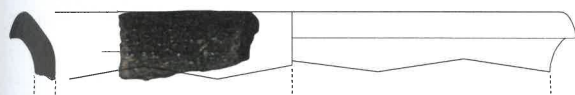
1



Salle 3 US 1004 Lot N°53



2



Salle 3 US 1006 Lot N°59

3



Salle 3 US 1005 Lot N°57

4



Salle 3 US 1000 Lot N°43

5



Salle 3 US 1004 Lot N°56

6



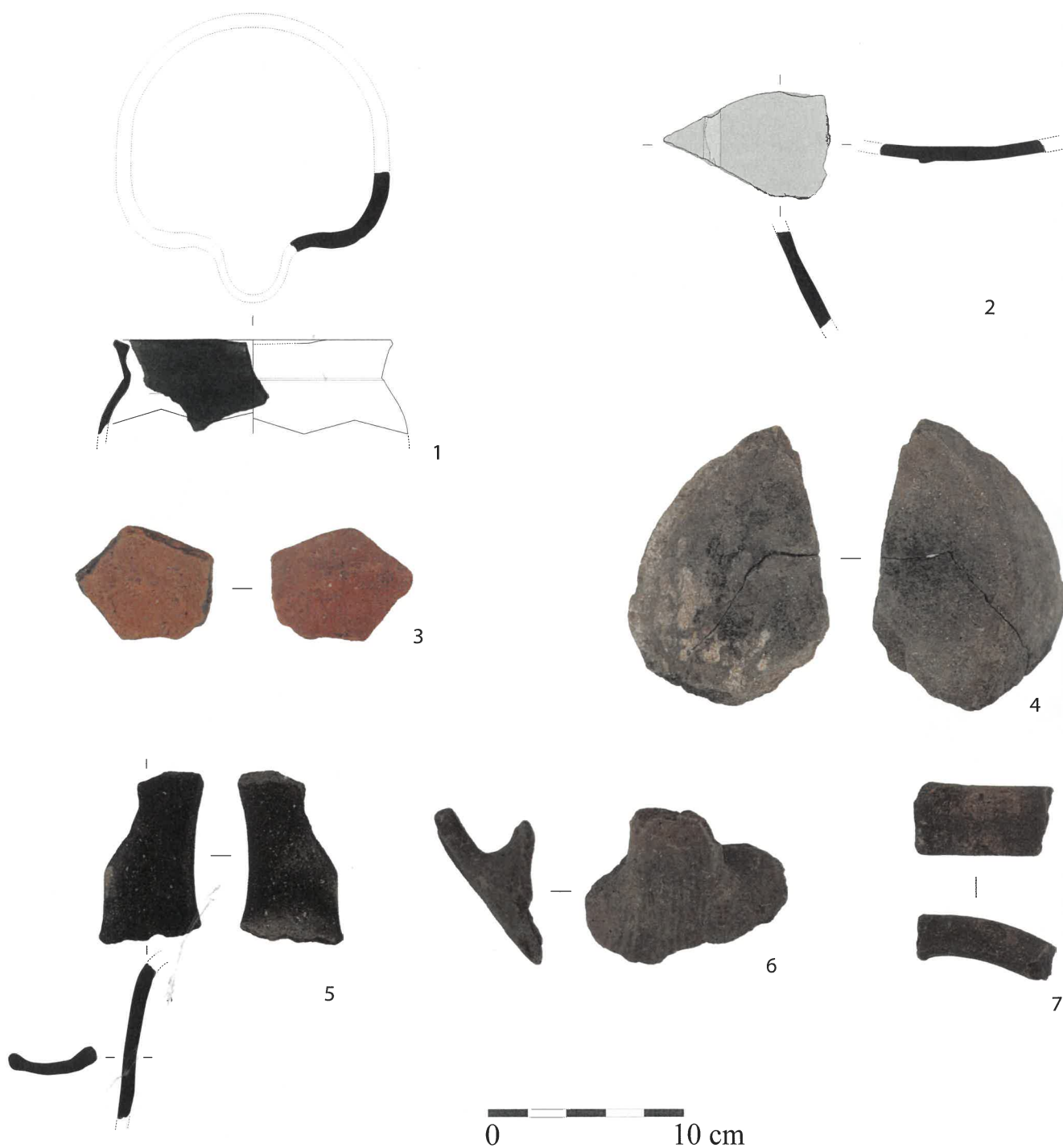
Salle 3 US 1006 Lot N°63

7



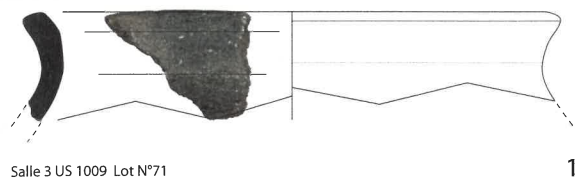
Saint-Christol, La Couvertoirade (12) 2022
 Mobilier de la Salle 3 US 1000, 1004, 1005 et 1006
 1 : panse à décor incisé, ondé au baton, du Xe siècle ?
 2 : bord de type CATHMA 2b du XIe-XIIe siècle
 3 : bord de type CATHMA 6a du XIe-XIIe siècle
 4 : bord de type CATHMA 5b du XIe-XIIe siècle
 5 : boucle de ceinture avec ardillon et plaque rectangulaire en bronze
 6 : obole de Melgueil en bronze du XIIe-XIIIe siècle
 7 : obole de Melgueil en argent du XIIe- XIIIe siècle

PLANCHE IV



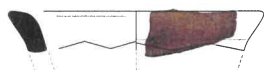
Saint-Christol, La Couvertorade (12) 2022
 Mobilier de la Salle 3 H.S. Lot N°89
 1 : bord de type CATHMA 5b avec bec verseur étiré de cruche
 à pâte kaolinithique et dégraissant micacé du XIe siècle
 2 : panse à décor pincé
 3 et 4 : fonds plats
 5 à 8 : anses
 9 : bord à bec verseur

PLANCHE V



Salle 3 US 1009 Lot N°71

1



Salle 3 US 1009 Lot N°71

2



Salle 3 US 1009 Lot N°70

3



Salle 3 US 1009 Lot N°88

4



Saint-Christol, La Couvertoirade (12) 2022
 Mobilier de la Salle 3 US 1009
 1 et 2 : bord de type CATHMA 2b du XIe-XIIe siècle
 3 : fusaïole
 4 : lame de couteau ? en fer
 5 : soc de charrue en fer

Salle 3 US 1009 Lot N°87

87

5

Annexe 3 (notice 10) : Inventaire des clichés

Inventaire des clichés terrain		
Secteurs	Numéros des clichés	Auteurs
Chœur	DSC 3996	Équipe
	DSC 04114-04115	
	DSC 04134 à 04138	
Salle 1	DSC 3694	Équipe
	DSC 4029 à 4055	
	DSC 4083 à 4089	
	DSC 4168 à 4212	
	DSC 4273 à 4276	
	DSC 4298 à 4305	
	DSC 04113	
	DSC 04129 à 04133	
Salle 2	DSC 3993	Équipe
	DSC 4151 à 4152	
	DSC 4213 à 4221	
	DSC 4223 à 4239	
	DSC 4269 à 4272	
	DSC 4293 à 4296	
	DSC 04110	
	DSC 04116-04117	
	DSC 04144 à 04154	

Inventaire des clichés terrain		
Secteurs	Numéros des clichés	Auteurs
Salle 3	DSC 3997 à 4020	Équipe
	DSC 4022 à 4028	
	DSC 4056 à 4082	
	DSC 4090 à 4092	
	DSC 4099 à 4124	
	DSC 4130 à 4139	
	DSC 4141 à 4150	
	DSC 4157 à 4167	
	DSC 4240 à 4247	
	DSC 4250	
	DSC 4252 à 4259	
	DSC 4261 à 4268	
	DSC 4278 à 4280	
	DSC 4283 à 4292	
	DSC 4306	
	DSC 04109	
	DSC 04111	
	DSC 04125	
	DSC 04128	
Extérieur	DSC 04165 à 04167	Équipe
	DSC 04169 à 04182	
	DSC 4093 à 4098	
	DSC 4277	
	DSC 04155 à 04163	
	DSC 04184 à 04186	
	DSC 04188	

Annexe 4 (notice 10) : Rapport du laboratoire CIRAM



DÉPARTEMENT
ARCHÉOLOGIE

Dossier 1022-AR-994V et
1022-AR-995V

Église Saint-Christol
La Couvertoirade – Aveyron (12)

DATATION RADIOCARBONE DE PRÉLÈVEMENTS OSSEUX ET DE CHARBONS

sur demande de
M. Christophe SAINT-PIERRE
Direction Départementale d'Archéologie de l'Aveyron
195, rue des Artisans
Z.A. Bel Air
12000 Rodez

Patrick Rossetti, ing. pour CIRAM

le 29 novembre 2022 à Martillac

CIRAM SAS au capital de 14.000 €
480 825 652 RCS Bordeaux - APE 7112B
SIRET 480 825 652 00047
N° TVA Intracommunautaire FR 56 480 825 652

Technopole Bordeaux Montesquieu
9 allée Jacques Latrille
33650 Martillac
France

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

Téléphone : +33 (0)5 57 34 34 80
Portable : +33 (0)6 66 63 80 99
E-mail : contact@ciram-art.com
Site Web : www.ciram-art.com

Avertissement – Liste des abréviations
L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950, « BP » signifiant before present.
Dans nos rapports nous n'utilisons pas les abréviations « av. J.-C. » et « apr. J.-C. » mais « BC » qui, en anglais, signifie before Christ et « AD » qui, en latin, signifie Anno Domini.

LISTE DES PRÉLÈVEMENTS

L'échantillonnage a été réalisé par le client. * Informations fournies par le client

Date de réception des échantillons	14/11/2022
Non-conformité éventuelle à la réception	AUCUNE

Code laboratoire	Structure*	Nature*	C/N
CIRAM-5503	Salle 1 arc diaphragme	Charbon	N/A
CIRAM-5504	Salle 1 US 1011	Charbon	N/A
CIRAM-5505	Salle 2 US 1006	Charbon	N/A
CIRAM-5506	Salle 3 US 1009	Charbon	N/A
CIRAM-5507	Salle 3 US 1014	Charbon	N/A
CIRAM-5508	Salle 3 US 1018	Charbon	N/A
CIRAM-5509	Mur 7	Charbon	N/A
CIRAM-5510	Salle 1 US 1009	Os faune	3,2
CIRAM-5511	Salle 2 US 1001	Os faune	3,3
CIRAM-5512	Salle 3 US 1004	Os faune	3,3
CIRAM-5513	Salle 3 US 1009	Os faune	3,3
CIRAM-5514	Sujet A	Os humain	3,3
CIRAM-5515	Sujet B	Os humain	3,4

Tableau 1 : Référencement CIRAM, structure de provenance et nature des prélèvements.

ANALYSE

Méthode d'analyse mise en œuvre	EA, IRMS, AMS (norme ASTM D6866-22)
Date de la réalisation de l'analyse EA – IRMS - Graphitisation	14/11/2022 et 15/11/2022
Date de la réalisation de l'analyse AMS	25/11/2022
Effectuées par	SC/MG/ZE
Conditions ambiantes particulières	SO

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

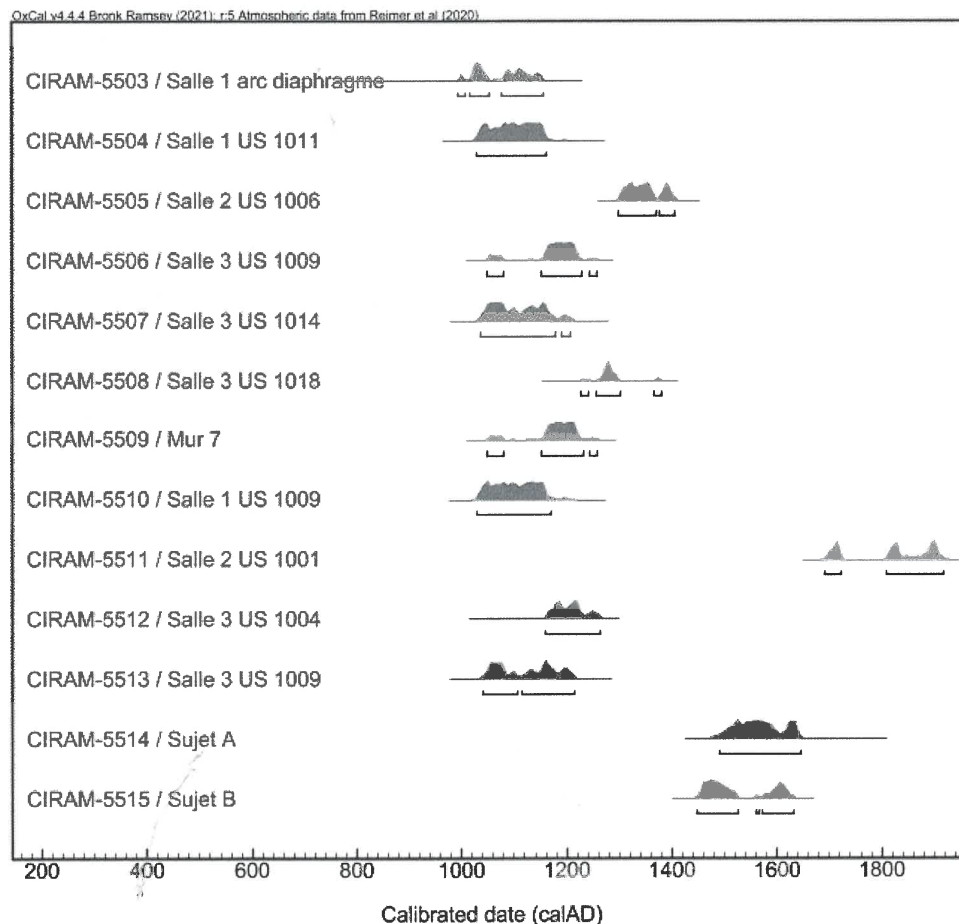


Figure 1 : Représentation graphique de l'ensemble des distributions de probabilité des datations obtenues sur les structures datées de l'Eglise Saint-Christol, La Couvertoirade – Aveyron (12).

Les résultats obtenus se distribuent sur différentes périodes chronologiques.

- Les prélèvements CIRAM-5503 à 5510 et 5512 et 5513 remontent au Moyen-âge et comportent différents intervalles chronologiques qui se distribuent sur une période comprise entre la fin du X^e siècle et le début du XV^e siècle.
- Les prélèvements CIRAM-5514 et 5515 remontent à l'époque Moderne et comportent différents intervalles chronologiques qui se distribuent sur une période comprise entre la seconde moitié du XV^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle.
- Le prélèvement CIRAM-5511, plus récent, remonte à l'époque Moderne ou Contemporaine. Il comporte différents intervalles chronologiques qui se distribuent sur une période comprise entre la fin du XVII^e siècle et le début du XX^e siècle.

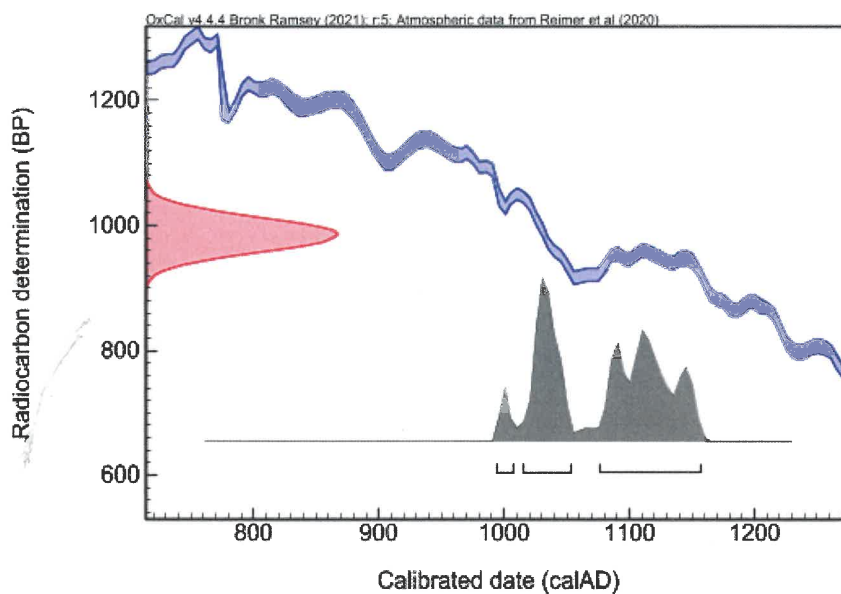
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

CIRAM-5503 / Salle 1 arc diaphragme - charbon

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
986 $\pm$ 27	88.45 $\pm$ 0.3	-21,34	N/A

Dates calibrées à 2 σ :
(Probabilité de 95.4 %)

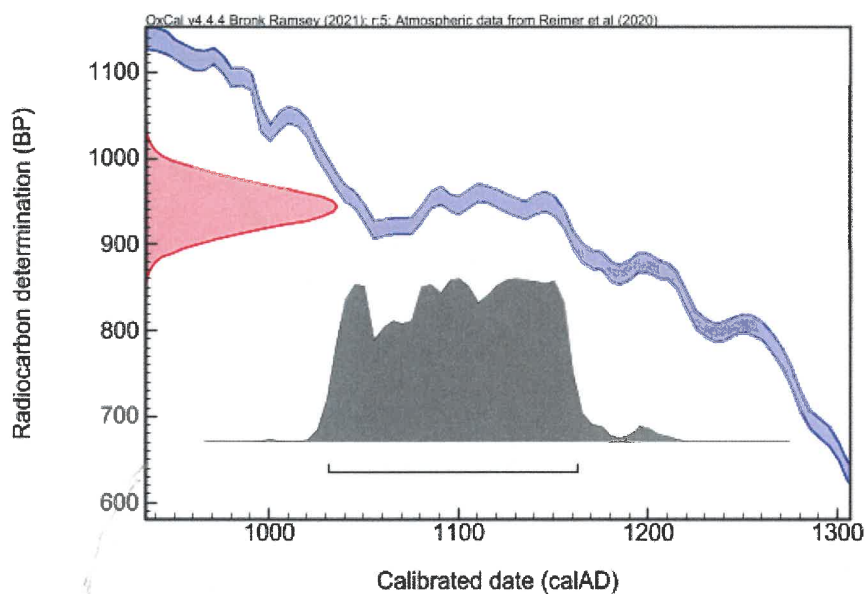
994 AD (4.7%) 1008 AD
1014 AD (35.3%) 1053 AD
1076 AD (55.4%) 1156 AD



CIRAM-5504 / Salle 1 US 1011 - charbon

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
944 $\pm$ 27	88.91 $\pm$ 0.3	-24,01	N/A

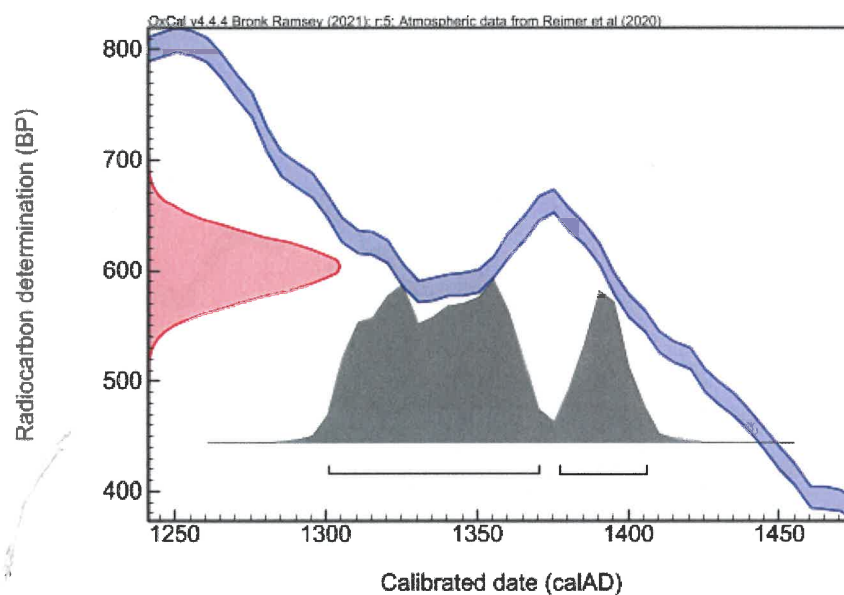
Dates calibrées à 2 σ : 1031 AD (95.4%) 1162 AD
 (Probabilité de 95.4 %)



CIRAM-5505 / Salle 2 US 1006 - charbon

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
604 $\pm$ 27	92.76 $\pm$ 0.31	-25,44	N/A

Dates calibrées à 2 σ : 1300 AD (72.4%) 1370 AD
(Probabilité de 95.4 %) 1377 AD (23.0%) 1406 AD

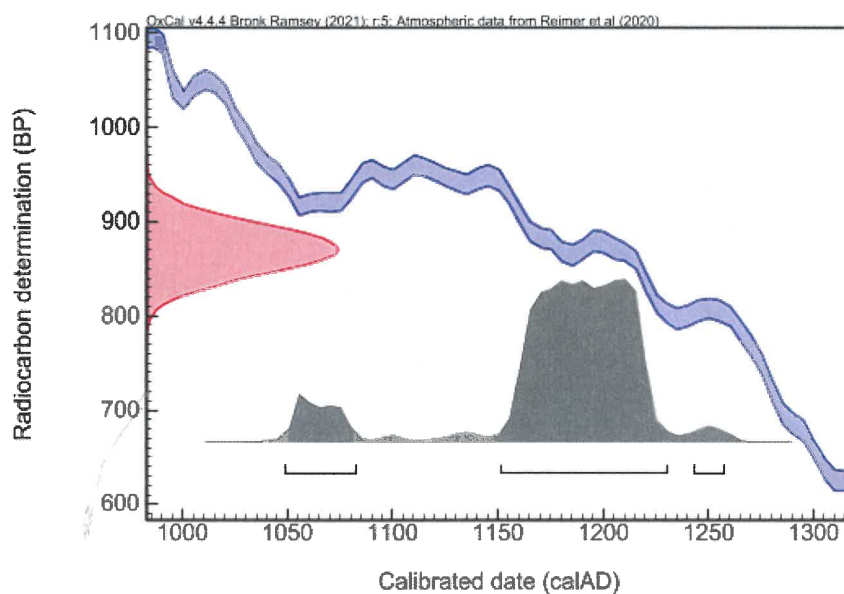


CIRAM-5506 / Salle 3 US 1009 - charbon

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
871 $\pm$ 27	89.73 $\pm$ 0.3	-26,1	N/A

Dates calibrées à 2 σ :
 (Probabilité de 95.4 %)

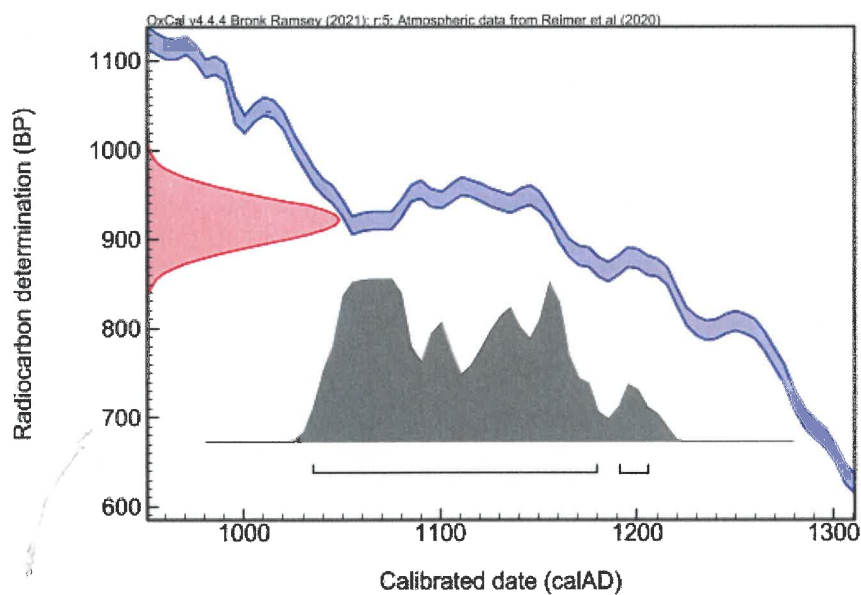
1048 AD (9.6%) 1082 AD
 1151 AD (84.2%) 1230 AD
 1243 AD (1.6%) 1257 AD



CIRAM-5507 / Salle 3 US 1014 - charbon

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
922 $\pm$ 27	89.15 $\pm$ 0.3	-25,67	N/A

Dates calibrées à 2 σ : 1035 AD (91.5%) 1179 AD
(Probabilité de 95.4 %) 1190 AD (4.0%) 1205 AD

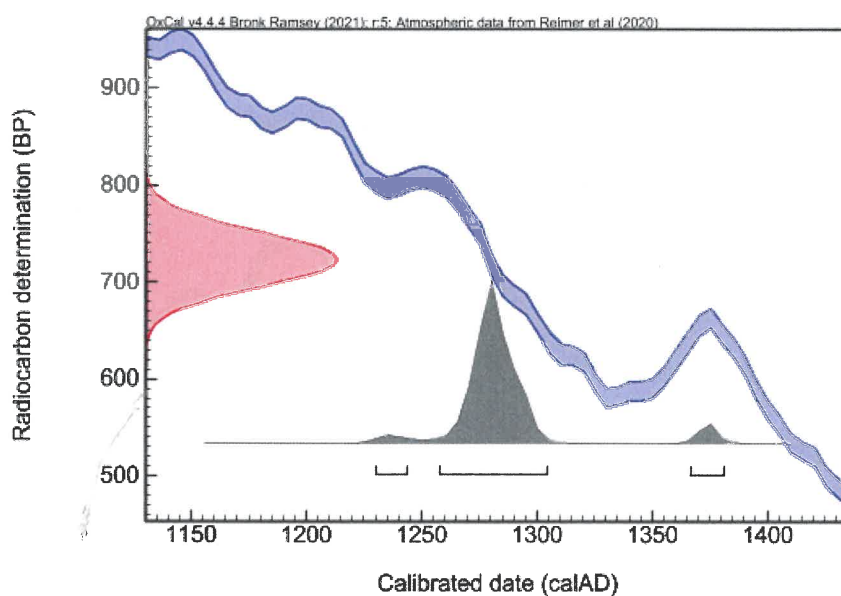


CIRAM-5508 / Salle 3 US 1018 - charbon

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
724 ± 28	91.38 ± 0.32	-24,85	N/A

Dates calibrées à 2 σ :
(Probabilité de 95.4 %)

1230 AD (2.6%) 1243 AD
1257 AD (87.7%) 1304 AD
1366 AD (5.1%) 1380 AD

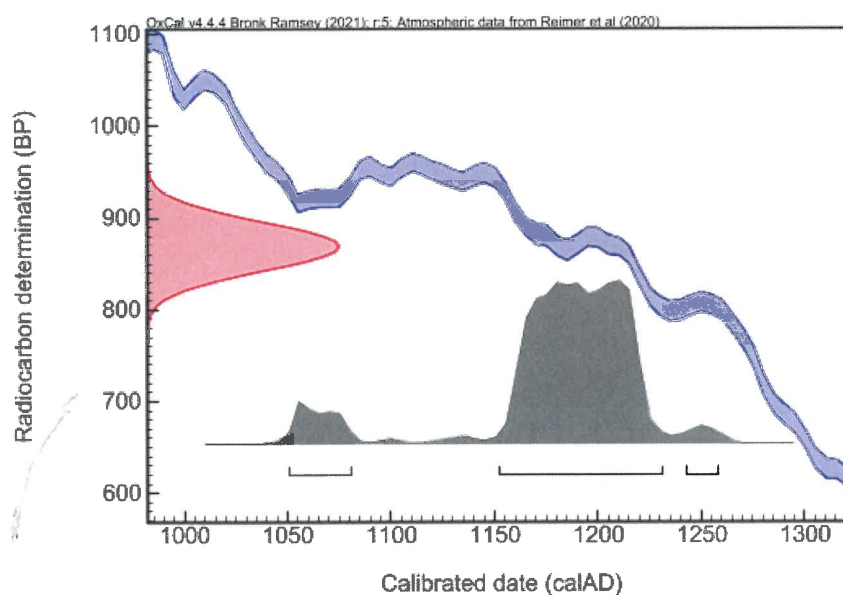


CIRAM-5509 / Mur 7 - charbon

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
869 ± 27	89.75 ± 0.3	-24,17	N/A

Dates calibrées à 2 σ :
(Probabilité de 95.4 %)

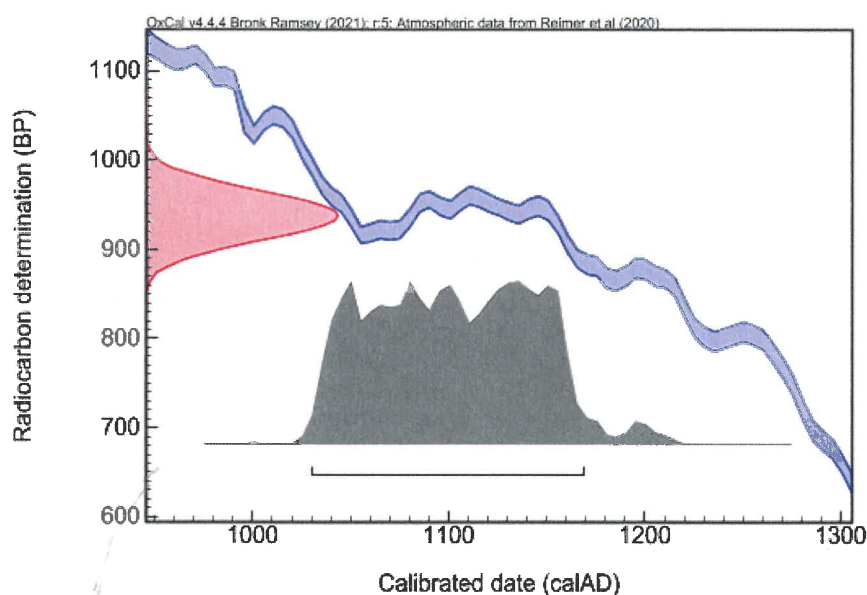
1050 AD (8.3%) 1080 AD
1152 AD (85.0%) 1230 AD
1242 AD (2.1%) 1258 AD



CIRAM-5510 / Salle 1 US 1009 – os faune

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
938 $\pm$ 27	88.97 $\pm$ 0.3	-19,36	9

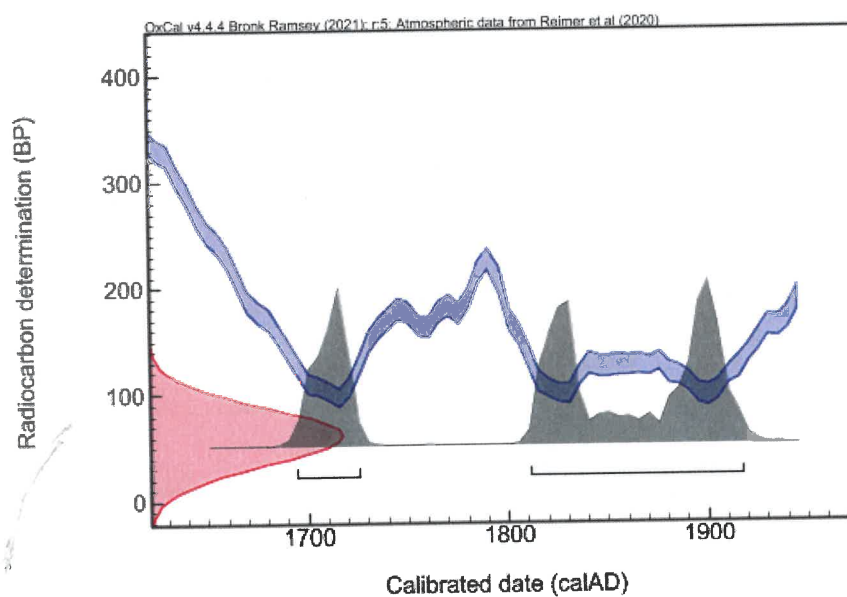
Dates calibrées à 2 σ : 1030 AD (95.4%) 1168 AD
(Probabilité de 95.4 %)



CIRAM-5511 / Salle 2 US 1001 – os faune

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
61 ± 27	99.24 ± 0.33	-21,67	4,35

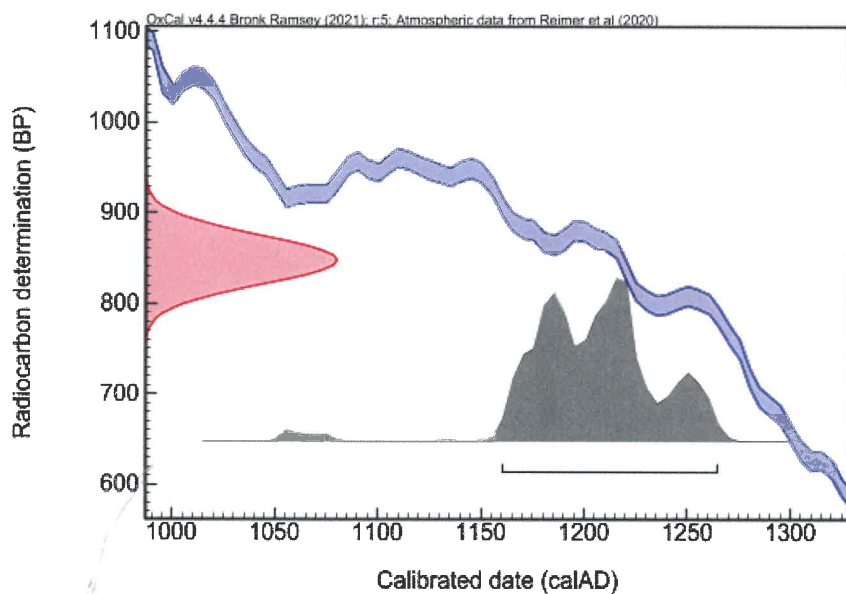
Dates calibrées à 2 σ : 1694 AD (27.4%) 1725 AD
(Probabilité de 95.4 %) 1810 AD (68.1%) 1917 AD



CIRAM-5512 / Salle 3 US 1004 – os faune

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
848 $\pm$ 27	89.98 $\pm$ 0.31	-20,06	4,57

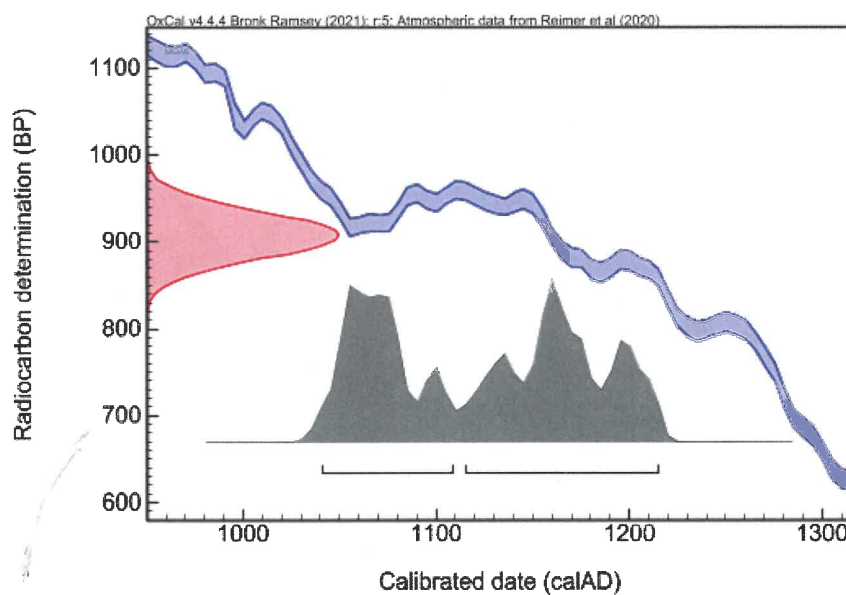
Dates calibrées à 2 σ : 1160 AD (95.4%) 1264 AD
(Probabilité de 95.4 %)



CIRAM-5513 / Salle 3 US 1009 – os faune

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
908 $\pm$ 27	89.31 $\pm$ 0.3	-21,15	3,39

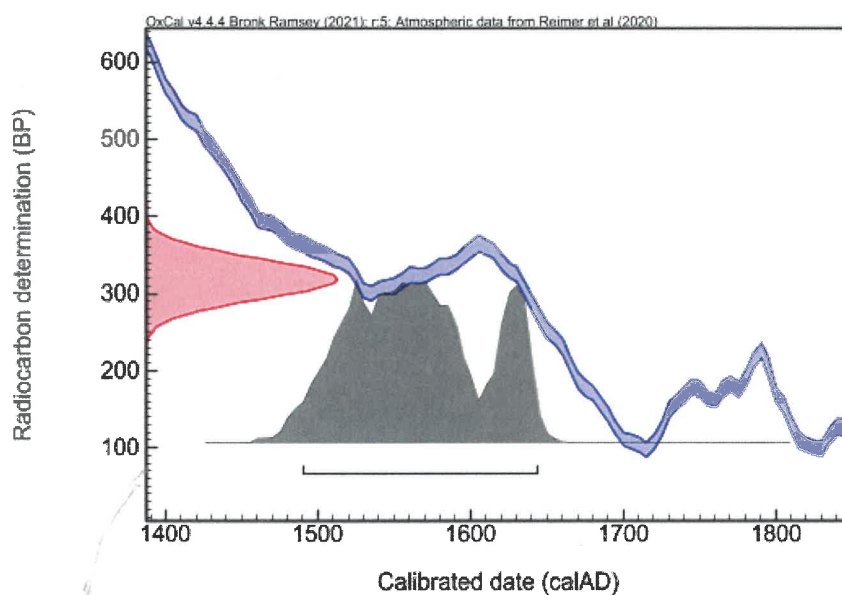
Dates calibrées à 2 σ : 1041 AD (41.5%) 1108 AD
(Probabilité de 95.4 %) 1115 AD (53.9%) 1215 AD



CIRAM-5514 / Sujet A – os humain

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
319 $\pm$ 26	96.1 $\pm$ 0.31	-19,63	7,97

Dates calibrées à 2 σ : 1490 AD (95.4%) 1644 AD
(Probabilité de 95.4 %)



CIRAM-5515 / Sujet B – os humain

Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)	$\delta^{15}\text{N}$ (‰)
380 ± 27	95.38 ± 0.32	-19,57	8,01

Dates calibrées à 2 σ :
(Probabilité de 95.4 %)

1448 AD (61.6%) 1524 AD
1560 AD (0.8%) 1564 AD
1570 AD (33.0%) 1631 AD

